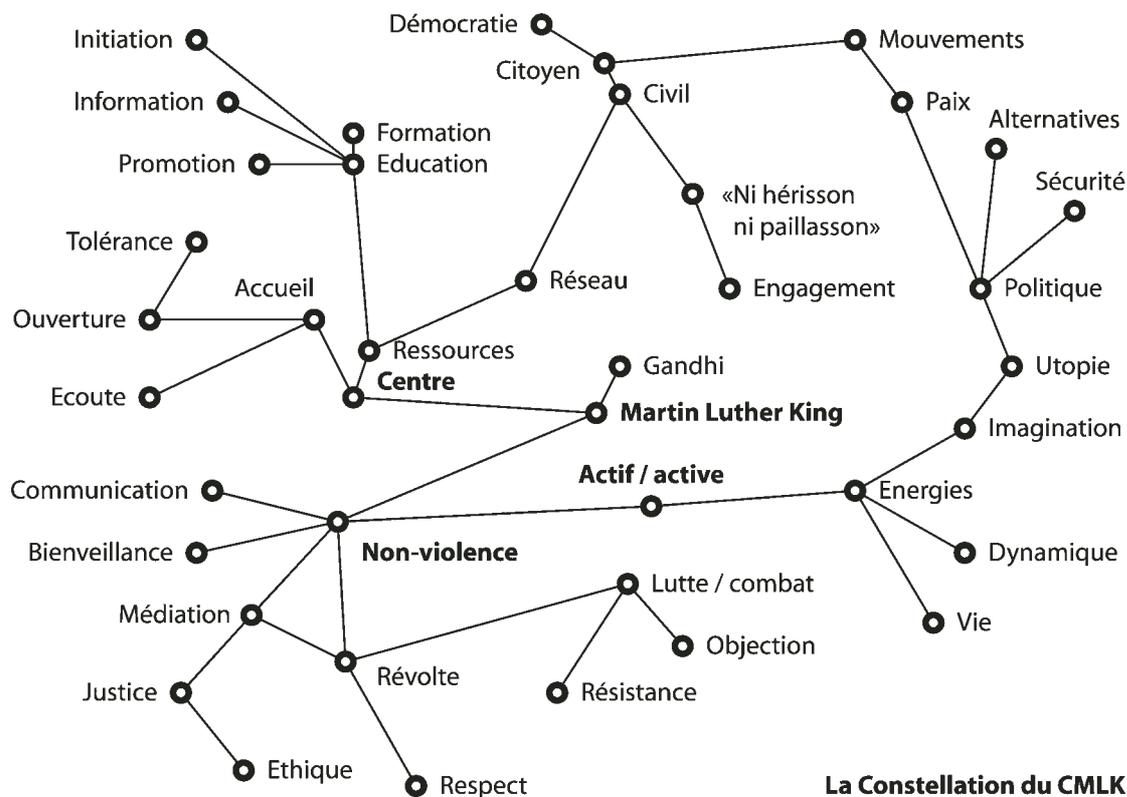


# Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

septembre 2003 - No 22



La Constellation du CMLK

## Invitation à une assemblée générale extraordinaire

A l'ordre du jour : Un nouveau nom pour le CMLK ? pp. 5-7

Programmes prioritaires:  
quels enjeux pour le service civil, p. 2

Les objectifs du GSsA sont-ils  
encore réalisables ? pp. 12-14

La violence éducative ordinaire :  
une source de violence tout court,  
pp. 18-19

### Erratum

Dans notre précédent numéro de *Terres Civiles*, nous vous faisons part du "référendum blanc" proposé par Georges Krassovsky, dont nous avons malencontreusement erroné l'orthographe du nom de famille.

Nous profitons ici de rappeler le no de fax transmis (0033/1.45.40.08.06) et de mentionner son adresse postale : Le Nouvel Humanisme, PB 164, F-75664 Paris Cedex 14. Toute correspondance est la bienvenue !

### IMPRESSUM

« **Terres civiles** » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les «petit budget». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

#### Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

#### Ont apporté leur contribution :

Verena Bori-Bart, Violetta Fasanari-Bourquin, Florent Cosandey, Sophie Delalay, Roger Gaillard, Philip Grant, Mireille Grosjean, Christophe Joset, Olivier Lange, Olivier Maurel, Michel Mégard, Amélie Perroud, Anne-Lise Visinand

**Impression :** Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

#### Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King  
52, rue de Genève  
1004 Lausanne - Suisse  
Téléphone : 021 661 24 34  
Télécopieur : 021 661 24 36  
Courrier électronique :  
info@cmlk.ch  
Sur Internet : <http://www.cmlk.ch>  
Compte postal : 10-22368-6

## Service civil :

# Pour des périodes d'affectation au service de l'ensemble de la collectivité

Dans le rapport de gestion 2002 de l'organe d'exécution du service civil, il est mentionné que « Le fondement des programmes prioritaires est le suivant : même si, par principe, la personne astreinte au service civil peut choisir et planifier librement son affectation, les affectations de service civil se feront à l'avenir dans des domaines où les ressources permettant d'accomplir des tâches importantes en faveur de la communauté font défaut. Les programmes prioritaires devront également permettre de vérifier l'efficacité recherchée dans l'intérêt public. Jusqu'à ce jour, il avait été tout simplement impossible de contrôler cette efficacité de façon économique dans les 1'200 établissements d'affectation reconnus... La santé, le domaine social, la protection de l'environnement, de la nature et l'entretien des forêts sont les premiers domaines entrant en ligne de compte pour les programmes prioritaires ». Pour répondre à cet objectif, l'organe d'exécution souhaite notamment mettre sur pied des « cahiers des charges standard ».

A l'heure actuelle, nous devons encore attendre l'Ordonnance liée à la nouvelle loi sur le service civil (LSC), qui entrera en vigueur en 2004, pour connaître précisément le devenir des programmes prioritaires. Toutefois, nous nous posons un certain nombre de questions : Les futurs candidats au service civil n'en viendront-ils pas à être démotivés ? Qu'en sera-t-il pour les établissements d'affectation reconnus comme tels à ce jour ? Le milieu associatif engageant un personnel « restreint » par rapport à des hôpitaux, pourra-t-il encore accueillir des civilistes ? Existe-t-il une volonté politique de tendre vers une main-d'œuvre bon marché en faveur de l'Etat ?

Si les programmes prioritaires devaient réellement être généralisés, la situation sera d'autant plus problématique pour les établissements d'affectation qui comptent désormais sur l'engagement des civilistes puisque ces personnes ne seront plus astreintes à 450 jours de services, mais à 390

jours, tout en continuant à être considérées comme des mauvais serviteurs, puisqu'ils continueront à servir un temps 1.5 fois supérieur à celui exigé des militaires. Et il n'est pas certain de pouvoir compter sur un nombre grandissant de civilistes puisque les conditions d'admission ne se sont aucunement améliorées avec la modification de la nouvelle LSC : le candidat au service civil doit continuer à prouver son conflit de conscience vis-à-vis de l'armée.

Jusqu'à ce jour, alors que l'ancienne LSC autorisait déjà une telle pratique, trois programmes prioritaires ont mis à contribution les civilistes : pour répondre à l'accueil des réfugié-e-s provenant de l'ex-Yougoslavie, suite au passage du Lothar et à l'occasion d'Expo02. Or, nous nous demandons dans quelles mesures Expo02 participait aux besoins de la communauté. A nouveau, pour connaître précisément les standards des programmes prioritaires à venir, il nous faut attendre la nouvelle Ordonnance.

Si nous sommes entièrement favorables à un service en faveur de la communauté, ne devrions-nous pas remettre en cause cette volonté de « généraliser » les programmes prioritaires, voire de « standardiser » les affectations des civilistes ?

Sandrine Bavaud

### Neuchâtel

- Vous êtes disposé à tenir bénévolement une *Permanence Service civil* (env. 20 contacts par année : renseignements téléphoniques et suivi des dossiers);
- Vous habitez Neuchâtel;
- Vous êtes la personne que le CMLK recherche !

Information : 021/661.24.34

## SOMMAIRE

**4-9 Vie du Centre**

Quel nom pour le CMLK ?

Rapport d'activité 2002

Balade au fil de la Vuachère

**10 L'espéranto, la langue de la paix****11 Balkans : les médias pour la paix****12-14 Les objectifs du GSsA sont-ils encore réalisables ?****15 Se former à la non-violence****16 L'impunité en procès****17-18 Rencontre avec Georges Brassens****19-21 Des livres à découvrir****22-23 La violence éducative ordinaire**

Une source de la violence tout court

La situation en Suisse

Châtiment, punition, sanction : à distinguer

**22-23 En bref**

Apéritif du CMLK

## EDITORIAL

## Quelles perspectives ?

Le 28 août 1963, Martin Luther King raconte un rêve. Quarante ans plus tard, près de 200'000 Noirs et 60'000 Blancs se rendent à Washington pour rappeler que les hommes et les femmes « de couleur » ne sont pas encore libres aux Etats-Unis. En 1973, les paysans du Larzac défient le plan d'extension de l'armée française sur leur plateau. Trente ans plus tard, 300'000 personnes se rendent dans ce lieu symbolique de la résistance : il est possible d'agir sur le cours des choses, notamment à l'encontre des décisions de l'OMC. La non-violence a déjà participé à l'Histoire de manière convaincante et demeure, pour bon nombre d'entre nous, une perspective pleine d'espoir.

Mais si durant ces derniers mois, l'actualité a évoqué des moments forts portés par la non-violence, sa légitimité est encore loin d'être assurée. Qu'en sera-t-il de ces boucliers humains américains sommés de payer 10'000 dollars d'amende pour s'être rendus en Irak ? Que penser de la politique de sécurité qui se traduit, à Zurich, par l'installation de caméras de surveillance le long de la Langstrasse ? A l'heure où la répression est de plus en plus virulente, nous devons continuer à recourir aux principes réflexifs et imaginatifs de la non-violence pour faire comprendre que la loi du plus fort nous mène dans une impasse. Nous devons apporter de nouvelles perspectives en réponse à l'idéologie dominante de la violence. L'engagement des « Mères folles de la Place de Mai » en est représentatif : elles n'ont pas baissé les bras en vain puisqu'en Argentine l'étau se resserre sur les criminels des années de dictature.

« Terres Civiles » ne peut prétendre aborder tous ces sujets passionnants et parfois douloureux. Ce trimestriel garde toutefois sa pertinence pour rappeler que la non-violence n'est pas synonyme de passivité. Au service du CMLK, il permet de refléter ses activités, mais aussi de donner la parole à celles et ceux qui favorisent une culture de la non-violence. Nombreuses sont les réflexions et actions créatives sur le sujet. Et puisqu'il s'agit de perspective, nous vous invitons plus particulièrement à lire les pages 5 à 7 portant sur la question : faut-il changer le nom du CMLK pour mieux promouvoir la non-violence ? Vos avis nous intéressent !

*Sandrine Bavaud*

## Assemblée générale du CMLK, 14 juin 03

Miroir, beau miroir, quelle est la plus belle assemblée générale du Pays Romand ? Toujours la dernière du CMLK, bien sûr ! Qu'importe si nous n'étions que onze dont cinq du comité, plus la vaillante secrétaire ? Une pensée a été dédiée à ceux qui n'ont pu se joindre à nous. Puis, les onze ont travaillé en bonne harmonie de dix heures à quinze heures, pleins de bonne volonté.

Je ne répète pas le qualificatif «bonne» au hasard ou par inadvertance, mais vu que l'édition 2003 de l'Assemblée Générale du CMLK l'a amplement mérité, je le souligne. En fin d'année, les 35 ans du Centre seront célébrés par différentes réalisations: Marc Monney, membre du comité, est chargé de ce dossier en tant que stagiaire. En temps utile tous seront avertis et invités. Le président Roger Gaillard donne ensuite la parole à Sandrine Bavaud, secrétaire.

Son rapport est clair et exhaustif. Vous pourrez demander le procès-verbal de l'Assemblée rédigé par Maurice Reymond. Mais je tiens à relever quelques points essentiels du rapport de Sandrine. Dans l'année écoulée, malgré le départ, fin 2002, d'Anouk Henry (à qui nous adressons un petit coucou en Colombie, où elle travaille avec PBI), beaucoup de projets ont été portés à terme. La formation a bien marché. Grâce à Michel Mégard et à notre fidèle Jeanne Golay, le service de documentation, de prêts et d'acquisitions est toujours à la page. De plus, Internet, souvent visité, en permet une utilisation performante, grâce à notre apprécié mentor Olivier Lange... La seule note discordante et pénible concerne nos finances, toujours dans d'extrêmes difficultés. Le comité travaille pour trouver des solutions. Vous tous qui avez lu jusqu'ici, faites un effort surhumain pour permettre au CMLK de poursuivre sa mission !

Une grande et belle innovation a finalement occupé les participants de l'Assemblée Générale.

Il s'agit de changer le nom du Centre Martin Luther King. Nom dont l'acronyme est difficile à retenir, dont l'allusion à M.L. King est parfois mal interprétée et peut prêter à confusion, etc...

Nous nous lançons avec enthousiasme dans une recherche «remue-méninges» (ou «brainstorming» au choix) dont les premiers échos apparaîtront dans ce numéro de Terres Civiles.

Le Centre M.L. King est foncièrement démocratique. Tous les avis seront pris en considération. En attendant, étudiez bien la constellation des idées déjà exprimées, traduite en (art) graphique par Olivier Lange pour TC (p. 6).

Après un pique-nique joyeusement partagé, les participants à cette belle Assemblée Générale se sont dispersés dans la chaleur équatoriale de l'après-midi.

*Violetta Fasanari-Bourquin*

## Rencontre avec Madame Pomel, la comptable du CMLK

*Nombreuses sont les tâches qu'une petite association doit assumer. Certaines sont plus visibles que d'autres et sans l'engagement des bénévoles le CMLK ne parviendrait pas à concrétiser l'ensemble du travail à effectuer.*

Connaissez-vous Madame Pomel ? Savez-vous qu'elle s'occupe de la comptabilité du CMLK depuis 1998 ? Une comptabilité qui, avec le temps, s'est affinée, professionnalisée. Les pièces justificatives se sont accumulées et ne sont plus entassées pêle-mêle dans des cartons. Chaque document comptable est désormais répertorié, classé. Le travail de Madame Pomel permet non seulement au Comité de définir un budget sérieux, mais aussi de refléter une certaine image du CMLK. Au-delà des chiffres et des écritures, la présentation d'une comptabilité traduit l'activité d'une organisation.

Outre la comptabilité du CMLK, Madame Pomel s'est notamment occupée, jusqu'à sa retraite il y a trois ans, de celle des Magasins du Monde. Aujourd'hui, elle continue à se charger de celle du Site 52.

D'origine française et résidant en Suisse depuis de nombreuses années, Irène Pomel a décidé dernièrement de s'engager dans les périples laborieux exigés pour obtenir la nationalité suisse. Appréciant beaucoup la lecture, elle profite bien souvent de s'arrêter à la bibliothèque communale de Lausanne pour y emprunter des ouvrages.

Parallèlement à ses différentes activités, Mme Pomel a repris depuis 1984 un magasin de tabacs-journaux sur les hauts de l'Avenue de Beaulieu à Lausanne. Un endroit où l'on trouve des objets divers et les différents articles courants de la branche, mais peu de chocolat en été : il y fait beaucoup trop chaud et le chocolat fondu n'est guère apprécié.

Pour Mme Pomel qui, après tant d'années, a essentiellement vécu ses week-ends auprès des passants et habitants de l'Avenue de Beaulieu, il est temps de remettre son magasin. Après ? Elle s'occupera de ses deux petites-filles dont elle ne profite pas assez.

Peut-être étiez-vous justement à la recherche d'un magasin de tabac-journaux ? Et désormais, si vous souhaitez simplement lui rendre visite, vous savez où la trouver.

*Sandrine Bavaud*



# Un nouveau nom pour le CMLK ?

*Choisir le nom d'un nouveau-né n'est pas un acte anodin. Décider soi-même de changer de nom quand on a grandi l'est encore moins. Dans certaines cultures, c'est seulement après des rites d'initiation que les jeunes accèdent à leur nom véritable, leur nom d'adulte. S'il en est ainsi pour les individus, que dire des entités collectives telles que des villes (Leningrad/Saint-Petersbourg, Saïgon/Ho Chi Minh-Ville) ou des associations ?*

L'idée de proposer un nouveau nom pour le CMLK est en gestation depuis plusieurs mois, et a déjà fait l'objet d'un débat lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2003. Vu l'importance d'une telle décision pour notre association, le comité a décidé de convoquer une **assemblée générale extraordinaire** pour élargir et approfondir le débat. Cette AG extraordinaire aura lieu le jeudi 30 octobre, à 19h00, au restaurant du Cazard à Lausanne.

Pour vous permettre de participer en toute connaissance de cause à cette rencontre, voici en résumé les raisons qui ont amené le comité à proposer un changement, ainsi que quelques-unes des réflexions menées jusqu'ici en petit groupe.

## **Pourquoi changer de nom ?**

Il faut d'abord rappeler que le CMLK porte son nom actuel pour des raisons historiques bien précises. En 1968, le pasteur Michel Grenier et ses amis avaient décidé de créer un centre romand dédié à la non-violence et à la lutte pour la reconnaissance

de l'objection de conscience lorsque Martin Luther King fut brutalement assassiné. La profonde émotion suscitée dans le monde entier par ce tragique événement amena Michel Grenier à décider de rendre hommage au grand leader noir en baptisant la nouvelle association « Centre Martin Luther King ». Rien à redire à cette décision, juste



et courageuse dans son contexte, tant le nom de King était à l'époque synonyme de non-violence et de combativité.

Trente-cinq ans plus tard, les excellentes raisons qui avaient mené au choix du nom du Centre sont-elles toujours aussi pertinentes ? La référence à King ne crée-t-elle pas au contraire des malentendus et des confusions ? C'est en tout cas ce que ressentent depuis des années plusieurs secrétaires et membres actifs de l'association.

Beaucoup des personnes qui entendent parler pour la première fois du CMLK imaginent en effet que le Centre a pour vocation la lutte contre le racisme, ou qu'il se consacre à préserver pieusement la mémoire de Martin Luther King. D'autres pensent qu'il s'agit d'une association religieuse, protestante, voire sectaire. La dimension d'un lieu ouvert (et laïque !) de promotion de la non-violence active ne parvient à « passer » qu'après un temps de discussion permettant de dissiper ces malentendus.

## **Assemblée générale extraordinaire du CMLK**

**jeudi 30 octobre à 19h00**

**Avec à l'ordre du jour : changement de nom du CMLK**

Je/nous nous inscrivons à l'AG extraordinaire du 30 octobre qui aura lieu au Restaurant **Le Cazard**  
Rue Pré-du-Marché 15 - Lausanne - 021/312.11.86.      ➡ Nous serons ..... personnes

Je/nous sommes dans l'impossibilité de participer à l'AG et vous prions de nous excuser

Prénom et nom : .....

Adresse : .....

Nos de téléphones, adresse e-mail : .....

Par écrit ou par téléphone, vous pouvez aussi nous transmettre vos avis !

Bulletin d'inscription à retourner au CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne



**Un exemple : « E-Changer »**

Voici quelques années, l'ONG tiers-mondiste *Frères sans frontières*, basée à Fribourg, a été confrontée à un problème assez proche du nôtre. Le mot « Frères » donnait à cette ONG un côté trop missionnaire, trop chrétien, ressenti par plusieurs membres comme un obstacle au développement de leurs activités dans les pays du Sud, quand bien même des valeurs chrétiennes avaient effectivement présidé à la création de l'association. Celle-ci a décidé de se rebaptiser *E-Changer* (E-CH en abrégé). Selon nos informations, le changement a été bénéfique : le nouveau nom reflète mieux le souci de respecter la pluralité des cultures du Sud, et l'association n'a pas perdu de membres, même s'il s'y trouve encore des personnes nostalgiques de *Frères sans frontières*.

**Quelques pistes et critères**

Lors de nos premiers échanges de vues, nous sommes tombés d'accord sur un certain nombre de critères permettant d'orienter le choix d'un éventuel nouveau nom :

- éviter le mot « paix », car tout le monde est « pour la paix », et il y a des ambiguïtés dans la mouvance pacifiste dont la non-violence peut et doit se démarquer ;
- garder si possible la notion de « Centre », qui ferait un lien avec notre histoire (CMLK) tout en soulignant le côté « plaque tournante » de notre activité (infos et services pour le service civil, la formation, la documentation) ;
- éviter le mot « initiation » (par ex. Centre d'initiation à la non-violence), qui a un côté un peu ésotérique, un côté élitaire évoquant un partage entre « initiés » ;
- mettre au centre la notion de non-violence, soit dans le titre, soit dans le sous-titre.

Un nom est fait pour « accrocher », un sous-titre sert à « expliquer ». La pratique actuelle est donc adéquate : « **Centre Martin Luther King** pour la non-violence ». Cette logique devrait être conservée pour un éventuel nouveau nom. Il importe aussi de penser aux déclinaisons de type sigle ou acronyme, comme « Non-Violence Actualité » = NVA en France.

Parmi les propositions déjà présentées et discutées, et sur lesquelles aucune unanimité ne s'est faite, en voici quelques-unes qui ont survécu (plus ou moins) au feu des critiques. Nous les publions à titre d'exemples pour stimuler vos propres suggestions créatrices : ce « panier d'idées » ne se prétend pas du tout exhaustif.

- ◆ Centre de ressources pour la non-violence (CRNV)
- ◆ Centre de ressources pour l'action non-violente (CRAN)
- ◆ Centre romand d'information sur la non-violence (CRIN)
- ◆ Non-violence Information (NVI)
- ◆ Non-violence Info (NVI)
- ◆ Mouvement pour la non-violence (MNV)
- ◆ non-violence.ch

Le terme de « bienveillance » a aussi surgi dans nos réflexions. Comme « non-violence », il évoque à la fois un état et une modalité d'action, mais il l'exprime de manière positive, alors que d'aucuns regrettent toujours que « non-violence » commence par « non ». Mais le terme a aussi une connotation religieuse, voire, pour certains, carrément « dame patronnesse ». Enfin, on peut rappeler que Jean-Marie Muller (et d'autres) insistent sur la nécessité de dire NON à la violence, considérant que le côté négatif du terme est aussi essentiel que d'autres interdits fondateurs de la vie en société.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que vous considérerez avec bienveillance notre proposition de réfléchir à une nouvelle dénomination de notre association et de ce qui en fait la richesse. Si vous pensez ne pas pouvoir participer à l'AG extraordinaire du 30 octobre, nous vous serions reconnaissants de transmettre au secrétariat vos réflexions et vos éventuelles propositions.

*Roger Gaillard*

## Au fil de la Vuachère, une nouvelle balade forestière, urbaine et didactique

Lausanne vient d'inaugurer un nouveau chemin piétonnier. Au fil de la Vuachère, balisé par l'empreinte des renards (maîtres des lieux), ce trait d'union de 8 km entre le lac et les Bois du Jorat offre des points d'observation inédits sur la ville, le Léman ou les gorges méconnues de ce cours d'eau. Des stations jalonnent le tracé, nous renseignant sur la faune, la flore, la géologie ou l'histoire des quartiers traversés. Vous y trouverez notamment une plaquette relatant l'existence du CMLK à Béthusy.

**Départ** depuis la Tour Haldimand, > bus 8, arrêt Tour Haldimand ou depuis le Pont de Chailly, > bus 7, Val-Vert, arrêt Pont de Chailly

**Durée** : environ 2h

**Renseignements** : Service des parcs et promenades, tél. 021/315.57.15

ou [parcs.promenades@lausanne.ch](mailto:parcs.promenades@lausanne.ch)



Béthusy 56, maison où se trouvaient les locaux du CMLK jusqu'en 1997 : extrait de la plaquette sise le long de la Vuachère

# Extraits du rapport d'activité du CMLK pour l'année 2002\*

## ◆ FORMATION

### Programme annuel

*Depuis 1994, les Brigades de Paix Internationales, le Mouvement International de la Réconciliation et le Centre Martin Luther King co-organisent un programme annuel de formation à la résolution non-violente des conflits.*

Pour la période 2001-2002, il a été structuré autour de 12 modules (9□journées et 3□week-ends). Au total, 48□personnes y ont participé. La répartition géographique, dépassant le cadre de la Suisse romande, était très satisfaisante : 23 personnes résidaient dans le canton de Vaud, 4 à Neuchâtel, 3 à Fribourg, 12 à Genève, 3□en Valais, et enfin une à Bâle, à Berne et en France.

### Formations à la demande

*En réponse à des attentes spécifiques, le Centre organise des formations sur des thèmes divers, des supervisions ou encore des interventions lors de crises.*

Pour l'année 2002, le CMLK a pu organiser 21□interventions dans l'ensemble de la Suisse romande, soit 3 fois plus que pour l'année précédente. Quatre d'entre elles se caractérisent par la durée□:

Le CMLK a été mandaté par les **Ecoles secondaires de la Chaux-de-Fonds** pour les années 2000-2004. Durant l'année 2002, 2□nouveaux groupes d'enseignant-e-s ont reçu une formation de base (4 jours) à la gestion de situations violentes et au maintien d'un climat de dialogue dans la classe. 6 des 7 groupes formés ont suivi une 5e□journée de formation d'approfondissement. Toujours à la Chaux-de-Fonds, **l'Ecole d'Art** a bénéficié de 2 journées de formation pour aborder notamment les incivilités et les silences autour du conflit. Cette approche sera poursuivie en□2003. Des membres actifs d'**Amnesty International** ont pu suivre 2 formations sur «la gestion de groupe» et «les conflits au sein d'un groupe». En 2001, ces mêmes modules ont été proposés aux responsables de

réseau et la collaboration continuera également en 2003. Enfin, le CMLK a organisé pour les enseignant-e-s du **Collège Pré-aux-Moines de Cossonay**, 2□journées de séminaire d'introduction en communication non-violente, suivi d'une supervision. Cette approche a été entamée suite à une première intervention en 2001 auprès des établissements scolaires de Cossonay qui connaissaient alors une situation de crise.

## ◆ DOCUMENTATION

*Notre Centre de documentation regroupe à ce jour près de 7000 références de plus de 3500□auteur-e-s.*

*Au secrétariat lausannois se trouvent les documents de base les plus importants et accessibles pour le grand public, ainsi que les nouveautés. Suite au déménagement du CMLK, une partie du fond a été accueillie en 1997 par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). Sa gestion informatique et son actualisation continuent néanmoins à être réalisées par nos soins.*

**Ajouts au catalogue :** 412 nouvelles fiches ont été ajoutées au catalogue informatisé. Le nombre de nouvelles fiches pour 2001 était de 270.

**Prêts :** 347 prêts émanant de 122 personnes ont été enregistrés en 2002. Ils comprennent 304□livres ou brochures, 14 jeux et 29 cassettes-vidéo. Cela représente une moyenne mensuelle de 28,9□prêts, et une moyenne par emprunteur de 2,8 documents.

**Acquisitions :** 79 commandes ont été effectuées en 2001, dont 56 en service de presse. Nous avons reçu 73□documents (dont 46 en service de presse, 12□dons et 15□achats).

48 justificatifs ont été envoyés aux éditeurs suite aux articles parus dans *Terres Civiles* mentionnant leur publication.

**Etat des lieux en fin 2002 :** Au total, environ 75 mètres de rayonnages de docu-

ments sont à BVCF et environ 28□mètres à Lausanne.

**Librairie :** Une petite librairie est aussi installée au siège du CMLK.

## ◆ SERVICE CIVIL

*Si la loi sur le service civil, introduite en 1996, permet d'accomplir un service civil au lieu du service militaire, le libre choix n'est pas possible : il faut pouvoir démontrer que le service militaire n'est pas compatible avec les exigences de sa propre conscience.*

Pour informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil, le CMLK assure des permanences dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel, Jura et, depuis janvier 2002, en Valais.

En 2002, l'ensemble des permanences du CMLK a répondu à plus de 400 demandes, dont 235 au Centre à Lausanne : quelles sont les conditions pour déposer une demande de service civil ? En tant qu'officier, suis-je pénalisé ? J'ai déserté car je ne supportais pas l'école de recrue, que va-t-il m'arriver ? 7/8 des questions concernaient directement le service civil.

Les permanences, animées par 13 conseillers bénévoles, étaient le plus souvent sollicitées par des jeunes entre 17 et 27□ans.

Afin d'informer les jeunes de l'existence de cette alternative, le CMLK a lancé une vaste campagne de promotion intercantonale «Service viril ? Service civil !» Stands et conférences de presse, auxquels de nombreux jeunes ont participé, ont été organisés à Sion, Porrentruy, Neuchâtel et Bienne.

Les efforts du CMLK pour promouvoir et défendre le service civil en tant qu'instrument de paix ne sont pas vains. Marino Keckeis n'est pas un cas exceptionnel. Objecteur de conscience, il s'est vu refuser sa demande en service civil et a été condamné à 8 mois de prison. Pour soutenir Marino dans sa grève de la faim, la pétition « le service civil plutôt que la prison »

réunissant 18'000 signatures a été déposée à Berne par le Comité suisse pour le service civil et le CMLK.

◆ **UN POING C'EST TOUT ?**

*"Un poing c'est tout ?" est une exposition interactive de prévention de la violence et d'initiation aux outils de base de la résolution non-violente des conflits. Elle a été présentée dans 7 établissements depuis son inauguration en mai 2000.*

En mars 2002, elle a été accueillie au Péristyle de l'Hôtel de Ville à Neuchâtel, à l'initiative du Service des Ecoles de la Ville. Des classes de toute la ville sont venues la visiter, et l'exposition était également ouverte au grand public.

Après deux ans de circulation, le matériel a eu besoin de quelques réparations. De même, afin de tirer au mieux profit de l'expérience et des commentaires des visiteurs et visiteuses, certains éléments ont été retravaillés.

**Cycle de conférences "Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?"**

Le CMLK a présenté en novembre 2002 un cycle de conférences sur le thème « Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ? ». Nous avons souhaité par là sensibiliser un public le plus large possible (parents, étudiants, milieux associatifs...) sur les possibilités qu'offre aujourd'hui la non-violence. Nous voulions ainsi montrer que, dans une société où la violence semble prendre une place croissante, il est possible d'adopter une attitude qui rompe avec les mécanismes traditionnels de la répression, de l'agression ou de la punition.

A Neuchâtel, la conférence a porté sur la mondialisation de la non-violence et de la lutte non-violente en milieu paysan avec Jean-Denis Renaud et Fernand Cuhe. A Genève, il a été question de l'antimilitarisme et du Service Civil Volontaire de Paix avec René Cruse et Michel Monod. A Sion, Jean-François Dorsaz et Chantal Furrer Rey se sont exprimé-e-s sur la non-violence en milieux scolaire et familial. Pour clore ce cycle de conférences, Jean-Marie Muller a abordé la culture de la non-violence au travers de la lutte collective et Philippe Beck au travers des conflits quotidiens.

**Engagements pour la paix**

Devant la menace d'une nouvelle guerre en Irak brandie par le gouvernement des Etats-Unis, le CMLK s'est positionné au travers de sa proclamation "Nous ne serons pas complices de la guerre". En un mois, plus de 1'000 signatures nous ont été retournées. Cette action a marqué la préparation d'un boycott des stations-essence Esso, BP et Shell, des compagnies pétrolières américaines et britanniques. Le CMLK a également appelé, dans le cadre de la Coalition nationale anti-guerre, à la manifestation nationale du 2 novembre 2002 "Non à la guerre contre l'Irak ! Pas de sang pour du pétrole !".

Enfin, le CMLK a soutenu activement en Suisse romande la pétition pour un contrôle efficace des armes lancée par Friedensrat.

**Amélioration du fonctionnement**

Grâce à un don de 16'000 francs de la Loterie romande, le CMLK a pu renouveler son matériel informatique. Les nouveaux supports ont permis d'améliorer les conditions de travail et surtout de faciliter notre engagement pour la promotion de la non-violence.

**Accueil**

Le CMLK a été reconnu en 2002 comme "Etablissement d'affectation pour le service civil". Jacques Bonvin, Hicham Dennaoui, Jean-Luc Moullet, et Emmanuel Mayer, ont ainsi pu travailler pour les secteurs "Exposition" et "Centre de documentation".

Le CMLK a également encadré 1 personne en stage d'intégration professionnelle.

◆ **INTERNET**

Le site Internet [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch) s'est encore amélioré grâce à l'engagement bénévole de notre Webmaster. En sus du catalogue informatisé du Centre de documentation, nous y trouvons de précieuses informations sur la procédure pour déposer une demande de service civil et sur son exécution; un dossier présentant les enjeux et la situation actuelle du service civil en Suisse et en Europe; les possibilités de formation à la résolution non-violente des conflits; un descriptif de l'exposition *Un poing c'est tout*. Durant l'année 2002, ces différents axes ont été enrichis et des pages plus complètes sur les objectifs et le fonctionnement du CMLK ont été ajoutées.



Illustration tirée du nouveau dépliant du CMLK

Afin de dynamiser l'image du CMLK, un nouveau dépliant nous a été offert par un graphiste et un imprimeur de la région lausannoise. Ce dépliant a été envoyé à l'ensemble de notre fichier d'adresses en vue de trouver de nouveaux membres.

Malgré tous les efforts déployés, le CMLK a dû constater un manque à gagner de 20'000 francs. Aussi, un poste rémunéré à 50% ne pourra probablement pas être repourvu en 2003.

*\*L'ensemble du document (4 pages) peut être commandé auprès du secrétariat : 021/ 661.24.34 ou [info@cmlk.ch](mailto:info@cmlk.ch).*

# L'espéranto, la langue de la paix

*Actuellement 3 à 10 millions de personnes réparties sur les 5 continents parlent espéranto. Mais que sait-on de cette langue construite pour faciliter la communication entre tous?*

La Pologne à la fin du XIXe siècle est le théâtre de violents affrontements interethniques : les Russes sont les maîtres et oppriment les Polonais. Mais divers autres peuples y vivent, des Allemands, des Juifs, entre autres, à leur tour opprimés par les Russes et les Polonais. Attentats et pogroms ont lieu. Ludovic Zamenhof a moins de vingt ans quand, effaré par tant de violence, il arrive à l'idée qu'une langue neutre faite pour les contacts interethniques pourrait détendre la situation. Lui-même en tant que Juif parlait polonais, russe, hébreu et yiddish. Dans ses études, il a touché à l'allemand, au français et à l'anglais. À la recherche d'une langue internationale, il s'est jeté sur le latin et le grec, mais les a trouvés trop compliqués. Il pense alors à créer une langue démocratique, pour tous. C'est chose faite en 1887, année où il a publié les 16 règles de base de l'espéranto.

Très vite la langue se répand. Elle connaît un fort développement au début du XXe siècle. Mais toutes les dictatures recherchent ses locuteurs pour les éliminer (voir « die gefährliche Sprache » Ulrich Lins Gerlingen, Bleicher 1988). Un dictateur n'aime pas que ses sujets aient de grandes oreilles ouvertes sur le monde entier... Dans les années nonante, des associations nationales sont nées en Roumanie et en Albanie, les gens ayant appris l'espéranto en cachette pendant la dictature. En Corée du Nord, les espérantistes ont disparu...

## *Comme une graine que l'on sème...*

Là où l'espéranto se répand prend naissance un esprit nouveau, fait d'intérêt pro-

fond pour les cultures étrangères. Edmond Privat (1889-1962), l'un des plus illustres pionniers de l'espéranto en Suisse, professeur à l'Université de Neuchâtel, écrivait avec raison au sujet de l'espérantisme :



Dessin de Cormac Downey, tiré du "The peace kit", John Lampen, Ed. Quaker Home service, Londres, 1992

«Une langue répand un esprit. En même temps, elle attire à soi toute aspiration commune. L'espérantisme exprime justement cette mystique d'amitié - sans teinte idéologique et sans haine - qui a manqué à la Société des Nations et manque encore à l'ONU pour gagner le cœur des foules... L'espéranto à l'école est un catéchisme actif et plus vivant que les formules diplomatiques ou juridiques... L'espérantisme est né de la sympathie et de la curiosité bienveillante pour la vie nationale des autres peuples, et principalement pour celle des plus petits. Il exprime le désir de les connaître et de les trouver dignes d'être aimés, la joie de leur faire savoir ce qui est valable dans notre propre patrie et la jouissance de constater que cela leur plaît. » L'espéranto induit donc une manière de penser mo-

derne, ouverte, anationale. Il est l'apanage d'une société qui tente avec succès de dépasser la pensée nationale étroite. Humanisme, pacifisme, droits de l'Homme, tels étaient les idéaux de Zamenhof (1857-1917) et sont ceux des espérantophones actuels. Il a écrit : «L'espéranto est neutre. Il ne connaît pas de nations fortes ou faibles, privilégiées ou inférieures. Personne ne s'humilie, personne ne se gêne. Tous, absolument égaux en droits sur un terrain neutre, nous nous sentons membres d'une seule nation : la famille humaine. » Et c'est un fait : un espérantophone devient en pensée ou de fait citoyen du monde et, de plus, devient réfractaire à tout endoctrinement nationaliste. On ne peut pas envoyer un espérantiste tuer des ennemis, il n'en a pas !! Il a des amis partout !! La tolérance, la solidarité vécues...

Mireille Grosjean

## PLUS D'INFO

[www.esperanto.ch](http://www.esperanto.ch)

[www.esperanto-sat.info](http://www.esperanto-sat.info)

[www.esperanto.net](http://www.esperanto.net)

[www.esperanto.org](http://www.esperanto.org), [www.esperanto-france.org](http://www.esperanto-france.org)

Par la poste : Espéranto, 3000 Berne.

## ▼ Gandhi, King, Ikeda : le choix de la non-violence

Une exposition accueillie par le Centre Soka Gakkai Suisse. Du 4 au 11 octobre à Gryon (VD).

Présentée pour la première fois à l'université de Morehouse à Atlanta en 2001, elle met notamment en relation la vie de ces trois hommes avec leur conjointe.

Info : 022/950.98.10

# Les médias indépendants pour promouvoir la paix dans les Balkans

*Depuis plus de dix ans, l'organisation Medienhilfe, basée à Zurich, soutient les médias indépendants d'ex-Yougoslavie. Ceux-ci ont un rôle important à jouer dans le processus de démocratisation et de pacification des Balkans. En produisant une information de qualité, fondée sur des principes déontologiques, ces médias désamorcent les conflits et rapprochent les peuples autrefois ennemis.*

Durant l'été 1991, la guerre est à nouveau devenue réalité au cœur de l'Europe. Les images du conflit yougoslave et de ses milliers de victimes et de réfugiés ne laissèrent pas la Suisse indifférente. Des représentants des médias et de la politique se retrouvèrent en décembre 1992 à Zurich pour réfléchir aux moyens de contrer la propagande belliciste et chauvine émanant de la majorité des médias de chaque camp. De ces premiers contacts naquit l'organisation Medienhilfe ([www.medienhilfe.ch](http://www.medienhilfe.ch)). Son but: soutenir les médias indépendants d'ex-Yougoslavie. Au fil des années, plusieurs dizaines de médias ont reçu une aide, sous une forme ou une autre. Les besoins se sont progressivement déplacés de la Croatie et la Bosnie-Herzégovine au sud de l'Europe de l'Est (Serbie, Kosovo, Macédoine). Medienhilfe élargit actuellement son champs d'action puisqu'elle coordonne, avec l'Open Society Institute, un réseau de médias électroniques à l'intention des minorités roms, victimes de discriminations dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale.

La réconciliation et la compréhension mutuelle ne peuvent se réaliser que si les citoyens disposent d'un libre accès à l'information, en temps de guerre comme de paix. Dans l'Europe du Sud-Est, certains médias sont parvenus à conserver leur indépendance. Ils se considèrent comme les garants d'une couverture objective et engagée de l'actualité. Ils donnent une voix aux citoyen(ne)s attaché(e)s aux solutions pacifiques et

leur permettent de partager leurs expériences. Medienhilfe soutient des projets médiatiques allant dans ce sens dans toute l'Europe de l'Est.

## *Ne pas oublier !*

L'ex-Yougoslavie ne fait plus la une de l'actualité, comme il y a quelques années, durant les épisodes les plus sanglants des guerres de Croatie, de Bosnie ou du Kosovo. Les canons se sont (provisoirement?) tus et des élections sous contrôle international ont eu lieu dans la

cate. Malgré certains progrès, les autorités actuelles ont tendance à brimer les médias critiques en usant des mêmes méthodes que les gouvernements «va-t'en-guerre» des années nonante. L'aide aux médias indépendants de l'ex-Yougoslavie conserve donc, malheureusement, toute sa pertinence.

Paradoxalement, le travail des médias indépendants n'est pas plus facile depuis que les armées ont regagné leurs casernes. Avec la fin des conflits qui ont mis à feu et à sang

les Balkans et le calme précaire qui règne aujourd'hui dans la région, les médias non partisans sombrent désormais dans l'indifférence de l'Occident. Ils évoluent actuellement dans un contexte économique difficile. En effet, le marché publicitaire est limité et le pouvoir d'achat de la population faible, ce qui rend particulièrement fragile leur situation financière. La plupart des médias impartiaux ne survivent que grâce aux aides publiques internationales ou à celles d'organisations non gouvernementales. Or, la transition et la consolidation démocratique des pays de l'ancienne Yougoslavie ne pourront aboutir que si des journalistes compétents et objectifs ont la

possibilité d'exercer leur métier dans des conditions acceptables.

*Florent Cosandey,  
fco@medienhilfe.ch*



Urbans à Novi Sad en Voïvodine, région autonome de Serbie

plupart des pays maintenant indépendants. Néanmoins, de nombreux facteurs d'instabilité demeurent: velléités d'indépendance au Kosovo et au Monténégro, statut des minorités ethniques, mouvements sécessionnistes en Macédoine, retour des réfugiés, économie en lambeaux, crime organisé et mafieux, déséquilibres écologiques, etc. Qui plus est, la paix ne s'est pas encore imposée dans les esprits. Les médias indépendants ont donc un rôle primordial à jouer dans cette phase déli-

# Les objectifs du GSsA sont-ils encore réalisables ?

*Pour se rapprocher de la population, les sections vaudoise et neuchâteloise du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) a choisi de recentrer ses objectifs en rédigeant un nouveau papillon d'information. Au-delà de cet article, le texte final est désormais distribué dans la rue.*

Je déplie mon journal, j'allume ma télévision, j'ouvre les oreilles dans l'ascenseur, j'écoute la radio... et les conflits armés augmentent, la violence se fait maîtresse des informations quotidiennes et je n'ai plus le droit de l'ignorer... et toi ?

Qui ne s'est pas demandé que faire face à des réalités d'abus économiques, de mainmise sur des vies humaines, de morts inutiles ? Et si on agissait, enfin, après s'être interrogé ?

Le but du document que tu as entre les mains est une réflexion élargie pour une prise de conscience véritable. Le GSsA voit son combat plus que jamais d'actualité, le pacifisme n'est plus une simple utopie comme il est trop souvent présenté, il est une nécessité urgente et les membres du GSsA luttent et lutteront tant que les guerres et les inégalités blesseront des vies humaines. Pourquoi accepter un gaspillage indécent du budget militaire quand restrictions et privatisations remettent en cause les minima vitaux indispensables que sont l'accès aux études, aux soins, au travail, au logement ?

Pourquoi accepter que la place financière suisse s'enrichisse en tant que paradis fiscal et ferme yeux, bouche, oreilles aux conflits mondiaux ?

Le développement des injustices n'est pas fatal et nous désirons amener tout un chacun à une réflexion productrice de paix. Nous ne voulons pas nous voiler la face, notre devoir est de dénoncer le système capitaliste qui réduit une majorité de la population mondiale à l'état de survie. Nous devons répéter sans cesse, ensemble, que les solutions armées ne sont pas des solutions et que nous avons

la force de faire changer ces réalités révoltantes.

Nous restons persuadés que les objectifs de paix, d'entente, de conciliation, de justice que prône depuis toujours le GSsA sont plus que jamais indispensables. Nous voulons le démontrer dans ce document dans l'espoir que toi, vous, puissiez amener le monde à un futur différent. Dans l'espoir de nous réveiller demain aux sons d'un téléjournal égalitaire et pacifiste.



L'armée inculque aux jeunes suisses des valeurs telles que la force, la compétitivité et la discipline. L'esprit critique est mis de côté alors que l'habitude d'une violence collective masculine s'installe.

## ***L'armée, facteur d'insécurité ?***

En 1989, l'initiative « Pour une Suisse sans armée et une politique globale de la paix » a été acceptée par 35,6% des votants et a permis pour la première fois une remise en question sérieuse de l'institution armée. Le GSsA a offert au peuple à plusieurs reprises la possibilité de se prononcer sur des objets liés à l'armée et à la promotion de la résolution non-violente des conflits. Les dernières initiatives, visant à supprimer l'armée suisse et à la remplacer par un service civil pour la paix, ont été refusées le 2 décembre 2001, dans un climat de peur et de repli largement

provoqué par la propagande antiterroriste lancée par les Etats-Unis.

L'armée suisse n'est donc pas sur le point de disparaître. Elle évolue en revanche en diminuant ses effectifs et en augmentant parallèlement ses investissements dans l'armement, dans des proportions grandissantes si bien que ses dépenses restent plus ou moins constantes. L'armée dispose ainsi d'un budget de 4,8 milliards de francs pour 2003, auxquels il faudra rajouter les coûts supportés par les entreprises et par les salariés, une somme du même ordre de grandeur. Les dépenses par habitant et par année pour l'armée placent la Suisse au même niveau que les grands pays européens (9,4% du budget fédéral). Une armée professionnelle, même en effectif réduit, ne coûterait pas moins cher, puisque l'acquisition d'armement croîtrait en conséquence. De plus, les coûts d'une telle armée seraient entièrement à charge de la collectivité, à la satisfaction des milieux économiques.

Les objectifs de l'armée sont variés, allant de la sécurité intérieure à la défense territoriale en passant par des opérations militaires de soutien de la paix à l'étranger. En bref, l'armée est un fourre-tout destiné à garantir notre « sécurité ». Le fait-elle ? La Suisse n'est pas menacée militairement (car une guerre en Europe serait un acte suicidaire, au vu de la concentration d'usines chimiques et de centrales nucléaires). Pour chacune des autres tâches qu'elle s'est fixée, l'armée est inadaptée et beaucoup trop chère par rapport à ce qui pourrait être fait par des organismes adéquats. Les vrais dangers d'aujourd'hui sont les inégalités croissantes entre les êtres humains, la régression des assurances sociales, l'augmentation de la consommation

d'énergie et de la pollution, le réchauffement du climat, la gestion des déchets nucléaires, l'épuisement des ressources non renouvelables de la planète etc. Ces problèmes sont les causes des conflits, de l'exode rural et des déplacements massifs de population. Ils ne nécessitent aucune répression militaire, mais des engagements politiques et une autre conception des rapports interpersonnels. De surcroît, du point de vue écologique, l'armée fait partie du problème plutôt qu'elle ne le résout (pollution de l'air, apports de métaux lourds dans le sol, bruit).

L'armée constitue par ailleurs un système social à part entière, qui regroupe les jeunes suisses en même temps qu'elle les isole physiquement de leur environnement normal pour leur inculquer des valeurs telles que la force, la compétitivité et la discipline. L'esprit critique est mis de côté alors que l'habitude d'une violence collective masculine s'installe.

La situation contribue donc à la propagation d'un climat sexiste. Actuellement, il y a toujours plus de violence domestique en Suisse (l'armée ne contribue certainement pas à la faire diminuer), les femmes n'ont toujours pas d'assurance maternité et sont moins payées que les hommes. L'indépendance économique et une vraie égalité des situations sociales serait une bien meilleure garantie pour la sécurité des femmes.

La Direction du Développement et de la Coopération (Département fédéral des affaires étrangères) mène une politique basée sur la prévention des conflits, mais est dotée d'un budget quatre fois inférieur à celui de l'armée pour 2003, et ne dispose pas de la même présence que l'armée auprès de chaque jeune suisse. Le service civil pourrait contribuer à cet effort. Pourtant, il n'a pas pour objectif de promouvoir la prévention ou la résolution non-violente des conflits, mais seulement d'occuper des milliers de jeunes qui cherchent une alternative à l'armée et à la violence. D'autre part, il faut pouvoir prouver l'existence d'un conflit de conscience pour être admis au service civil, alors que, sans condition,

les recrues se voient confier une arme et s'exercent à tirer sur des cibles à forme humaine... **L'institution militaire, inutile et chère, est aussi une énorme machine de propagande qui entretient la croyance selon laquelle la violence serait normale et nécessaire.**



Notre engagement, c'est tout faire pour que la voie d'une coopération pour un développement humain et pacifique soit celle des peuples et de leurs gouvernements.

### ***Mondialisation, inégalités et terrorisme***

La sortie de la dernière guerre mondiale avait laissé rapidement un monde coupé en deux. Tout pouvait paraître simple : deux super-puissances jouant aux dominos avec chacune son propre camp et sa capacité de destruction totale. Depuis la chute du régime soviétique, le monde est devenu instable et incertain. Les inégalités ont explosé de manière spectaculaire. L'espérance de paix suscitée par la chute du mur de Berlin a tourné court. Le capitalisme, comme un rouleau compresseur, a soumis le monde, balayant tout sur son passage, en particulier tous les mouvements qui dans le tiers-monde s'étaient engagés dans un combat anti-impérialiste pour la libération de leur peuple. La défaite de ces mouvements a aussi été le recul des espoirs des peuples dominés d'arriver un jour à se libérer de la tutelle de leurs dominateurs. C'est sur ce terreau de défaites que se sont développés, en particulier au Moyen-Orient, des mouvements religieux radicaux, souvent soutenus et financés au départ par les puissances

occidentales européennes et américaines pour combattre les forces qui recherchaient l'émancipation des peuples. Depuis un certain 11 septembre, le terrorisme est (re)devenu au centre du discours et des actes des dominants de ce monde. Le terrorisme est stigmatisé, la guerre infinie est

présentée comme la solution pour l'éradiquer. Ce sont des populations civiles déjà meurtries qui en feront les frais et leur désir de vengeance ne fera que croître.

Les manifestations contre la guerre, dont le GSsA est partie prenante, sont le creuset où se prépare un monde qui rejette la violence, ce qui nécessitera de déboulonner les va-t-en guerre et autres militaristes qui gouvernent le monde. L'avenir est du côté d'une coopération pour un développement humain et pacifique. Notre engagement, c'est de tout

faire pour que demain cette voie soit celle des peuples et de leurs gouvernements.

### ***Conclusions***

Face au développement rapide de la mentalité militaire, un contre-pouvoir citoyen et pacifique est nécessaire. Contre cette réalité autoritaire, une force de résistance doit porter l'alternative du désarmement généralisé car le recours aux armes ne résout pas les problèmes humains et sociaux mais, au contraire, permet aux hommes au pouvoir d'aller jusqu'au bout de leurs tendances de domination destructrice. Le GSsA estime que les temps sont mûrs pour questionner le militarisme et ses justifications. Il faut aujourd'hui contester ce droit que les militaires se sont donné de tuer pour prévenir les menaces et pour imposer leurs philosophies, leurs styles de vie et leurs pouvoirs.

Le but fondamental du GSsA rejoint celui de la Charte des Nations Unies, organisation à laquelle nous venons d'adhérer, qui prône la résolution « par des moyens pacifiques » de tous les différends entre les

nations et les peuples. En effet, les articles 1 et 2 exigent l'utilisation de moyens pacifiques pour régler les différends et demandent aux antagonistes de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour contrer leurs politiques respectives ou pour imposer leurs contraintes.

Cette option posée, le GSsA, fidèle à ses motivations premières, peut être la convergence des voix de tous ceux et toutes celles qui, pour résoudre les problèmes de cette société, refusent le recours aux armes, l'usage de la force militaire et de la violence sous toutes ses formes, et qui seraient prêts à faire un travail au sein d'une organisation spécifiquement axée sur les questions militaires. À cette fin, nous nous proposons d'être un lieu de réflexion sur le désarmement et sur la recherche de moyens intelligents pour la résolution pacifique des conflits. Cette plate-forme implique d'autres luttes et d'autres résistances contre les gouvernements qui imposent leurs décisions par l'utilisation des armes et les menaces de guerre. Cette lutte antimilitariste s'inscrit dans la lutte générale contre le pouvoir hégémonique qui régit notre monde et qui utilise l'armée comme ultime recours contre le mécontentement populaire et le désordre social. En luttant contre cette institution étatique, nous participons au combat contre la domination néolibérale et la puissance financière. Le GSsA se propose de constituer un espace qui réunirait tous les individus en rupture avec cette mentalité dont l'armée est le symbole le plus criant.

La montée vertigineuse de la puissance militaire nous oblige à maintenir la somme de travail contre l'institution militaire que nous avons accomplie depuis 1984. Historiquement, les actions directes ont fait la renommée du GSsA et nous comptons sur celles-ci pour dénoncer la dérive de la mentalité militaire, démontrer les représentations militaristes du monde et fustiger tout emploi des armes. Après les initiatives, nous nous sommes associés avec les mouvements dont les buts sont les mêmes, notamment le Collectif Urgence Palestine (Genève et Vaud) qui envoie des missions civiles en Palestine pour témoigner du sort des Palestiniens. Nous sommes engagés dans le Collectif Contre la Guerre et

menons conjointement des manifestations et d'autres actions de protestations. À chaque votation touchant l'armée, nous ne manquons pas de mener une critique globale de celle-ci. Lors des recrutements, nous apportons du soutien et de l'aide à toute personne réfractaire au militaire, objecteur ou insoumis ayant des problèmes avec l'armée.

Un contre-pouvoir populaire est nécessaire pour contester l'armée, cette institution à caractère obligatoire, qui prend beaucoup trop d'importance dans la gestion des menaces. Notre antimilitarisme se base sur notre expérience de contestation militaire développée lors de nos initiatives populaires et référendums. Le GSsA est spécifiquement axé sur les problèmes de l'armée et se donne comme but principal une société sans armée, c'est-à-dire ayant adopté des réflexions qui aboutissent à des solutions nouvelles pour résoudre les problèmes humains autrement que par la guerre. Le GSsA, qui n'a jamais craint d'assumer la vision d'une société suisse sans armée, ne ménagera pas ses peines en vue de son avènement.

Tant que l'armée sévira, une force antimilitariste doit exister. Le GSsA prétend assumer ce rôle et il ne se dissoudra que le jour où la Suisse pourra vivre sans son armée, le jour où les civils se seront réappropriés les commandes de leurs vies, de leurs communautés, de leurs politiques.

La solution doit être cherchée du côté d'une coopération pour un développement humain et pacifique. Pour que cette valeur devienne dominante, nous comptons sur vous pour y parvenir.

### CONTACT

GSsA Vaud, c/o CMLK, rue de Genève 52,  
1004 Lausanne

021/728.65.71 (Georges Tafelmacher),  
etafdelacote@hispeed.ch

GSsA Neuchâtel, c/o Leana Ebel,  
15 Beaux-Arts, 2000 Neuchâtel  
032/724.71.34, ebel.vui@net2000.ch  
<http://www.gssa.ch>

## Conférence

### de Thomas d'Ansembourg

auteur de l'ouvrage  
« Cessez d'être gentil, soyez vrai ! »

**mardi 11 novembre à 20h00**

Aula du lycée Blaise Cendrars,  
à la Chaux-de-Fonds

Thomas d'Ansembourg est invité par **Destin de Femmes/Avenir d'Enfants**. Le but de cette association est de récolter des fonds afin de soutenir, dans le monde, des actions permettant à des femmes et à des enfants privés de leurs droits fondamentaux de retrouver leur dignité, ceci en les aidant à accéder à l'autonomie.

Depuis 2 ans, l'association organise des soirées-spectacles pour offrir également l'opportunité de passer de bons moments autour d'auteurs, d'artistes et de conférenciers inspirés. Des repas bios sont aussi proposés. L'an passé, elle a apporté son soutien à « La Maison du Cœur » à Ouagadougou, qui accueille des jeunes filles-mères et des orphelins du sida. Cette année, c'est un centre de santé communautaire à Bamako au Mali qui reçoit le soutien de l'association.

Placed'armes 26, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
032/968.27.36 -  
destindefemmes@hotmail.com

**Thomas d'Ansembourg**, connu dans des milieux de la communication non-violente, répond aux besoins d'un nombre toujours plus grand d'adeptes de l'autonomie et de la sincérité relationnelle. Il sera également à Fribourg le 9 novembre en tant qu'invité du salon Indigo et à Delémont le 10 novembre en tant qu'invité de Pro Infirmis.

# Se former à la non-violence

## ▼ L'écriture non-violente

Le mot «non-violence» se retrouve sous bien des plumes en ce moment, et manifestement recoupe des interprétations très diverses. Au delà des phénomènes de mode, le CMLK propose un atelier, sur trois soirées, pour explorer en groupe les spécificités d'une écriture non-violente. Nous aborderons :

La paix en soi : Prendre conscience de nos parts réactives face à la violence du quotidien ou de l'actualité. Développer une capacité d'accueil de nos limites et de nos intolérances.

La prise de responsabilité : Assumer au mieux ce que nous écrivons. Mais surtout travailler sur une clarté intérieure, pour séparer nos croyances de la réalité.

La cohérence de nos actions : Trouver des stratégies non-violentes, au service de nos besoins et dans un souci de concertation avec l'autre.

Les lundis 10, 17 et 24 novembre, de 19h30 à 22h, à Lausanne.

Animation : Jean-Philippe Faure.

Prix : Fr. 90.- pour le cycle des 3 soirées

Inscriptions auprès du CMLK, 021/661.24.34 ou info@cmlk.ch.

## ▼ Cours de communication pacifique et non-violente

Comment faire face à une personne agressive sans se laisser démonter, sans répondre méchamment tout en gardant la possibilité de dire ce que nous avons sur le cœur. Un conflit peut être une chance d'améliorer la relation. Cela peut arriver dans le couple, en famille, au travail.

Nous nous entraînerons à la méthode de communication pacifique inspirée de Carl Rogers et de Marshall Rosenberg. Nous utiliserons des exercices de simulation et des jeux de rôles.

Samedis 11 et 18 octobre de 14h à 17h, à Genève, au Centre Protestant du Lignon (derrière le Centre Commercial).

Intervenant : Michel Monod, diplômé en éducation des adultes, membre du Centre Martin Luther King. L'intervenant se tient à la disposition de tout groupe qui désire faire appel à lui.

Renseignements et inscriptions : 022/796.86.60. Prix Fr. 20.-.

## ▼ Programme de formation "automne 2003" de l'Association genevoise pour la médiation de quartier (AsMéd-GE)

Les objectifs sont doubles : se former à la médiation (dans le contexte de la médiation de quartier) et mieux se connaître entre membres actifs de l'AsMéd-GE.

### ■ Pratique de médiation

Le travail portera sur les attitudes des médiateurs (écoute, émotions, non jugement, savoir-être et savoir-faire - rapport au conflit, travail d'équipe) et les étapes d'une médiation. Pour les personnes motivées ayant des connaissances de base.

- Le samedi 18 octobre, 9-18h (animation Marianne Kahnert) et/ou

- Trois jours du vendredi au dimanche, les 14, 15 et 16 nov., 9-18h, 9-18h et 10-17h, avec Marianne Kahnert et Michel Mégard

### ■ Soirées thématiques 19h30-22h

« Les limites de la médiation » : 29 nov. avec Michel Mégard « Comment accueillir les demandes venant de tiers et comment intégrer dans la médiation des tiers accompagnants » : 27 nov. avec M. Mégard.

### ■ Introduction de base à la médiation de quartier

Pour les non-initié-e-s : Le 27 septembre ou 11 octobre (sous réserve).

Fr. 50.- à Fr. 100.- (150.- à 300.- pour la session de trois jours). 25 à 50 francs par soirée. A chacun de payer selon ses revenus et sa conscience.

Inscriptions auprès de Nathalie Hauser formation-ge@mediation-de-voisinage.ch (indiquer nom, adresse, téléphone) 078.837.81.22 (8-17h en semaine).

## ▼ Programme PBI, MIR, CMLK: prochains modules

### ■ Les émotions dans les conflits

Lorsque montent en nous certaines

émotions, nous nous sentons submergés, paralysés, et la communication se brouille, aussi bien avec soi-même qu'avec autrui.

Nous verrons ensemble quel rôle ces émotions peuvent jouer dans la résolution d'un conflit. Comment les comprendre ? Comment les exprimer ? Comment les vivre ?

Le 25 octobre, avec Chantal Furrer Rey et Rolf Keller

### ■ Mes attitudes face au conflit

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère, etc. Cette journée aidera à déterminer ces « habitudes », à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des « attitudes de rechange » pour le cas où elles ne le sont pas.

Le 7 ou 8 novembre avec Chantal Furrer Rey et Lucienne Erb

### ■ Jeux coopératifs

Le jeu coopératif - « tous gagnants ou tous perdants » - développe l'intérêt d'agir ensemble dans un climat de confiance, de dialogue et de créativité. Une journée pour vivre ces enjeux, s'exercer à animer des jeux coopératifs et apprendre à transformer des jeux compétitifs en jeux coopératifs.

Le 22 novembre avec Philippe Beck et Frédérique Rebetez

### ■ Conflits de culture

Ici ou ailleurs, la rencontre avec des personnes provenant d'une autre culture ou défendant d'autres valeurs peut apporter une grande richesse. Elle peut aussi provoquer certains conflits, au niveau professionnel comme dans la vie privée. Comment faire pour rester soi-même et respecter l'autre dans sa différence ?

Le 13 décembre 2003 avec Fernand Veuthey et Lucienne Erb

Les formations ont lieu à Yverdon, de 9 à 17h00 et les weekend en résidentiel.

Fr. 80.-/journée (non membres 140.-) et Fr. 160.-/week-end (non membres 280.-). Pour les frais de pension, ajouter env. Fr. 70.-.

Inscription : www.cmlk.ch ou

Lucienne Erb (022/345.98.73 - lucienne.erb@bluewin.ch

## Droit contre violence : l'impunité en procès

*Le conflit en Irak a eu cette étrange conséquence de renforcer les cris d'indignation juridique qui se font entendre depuis plusieurs années. Du bistrot de quartier aux colloques universitaires, il est beaucoup question de « criminels de guerre », de « violation de la Charte des Nations Unies », de « mépris du droit international ».*

Les récents développements du droit international, riches de perspectives pour un monde pacifié, se heurtent cependant à de nombreuses entraves. Au formidable espoir suscité par la mise en place de tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda d'abord, puis de la Cour pénale internationale (CPI) à vocation universelle plus récemment, s'est vite érigée la non moins formidable opposition des Etats - USA, Russie, Chine en tête - refusant de se soumettre au droit.

La justice internationale ira toutefois, cahin-caha, de l'avant. Les Etats participant à la CPI devront par exemple prochainement se mettre d'accord sur la notion de crime d'agression. Cela fait, les justiciers vêtus d'armes autoproclamés pourraient à l'avenir se retrouver dans le box des accusés à La Haye. En attendant, la CPI jugera les auteurs des crimes les plus graves et aussi peut-être, comme le nouveau procureur de la CPI l'a récemment affirmé, leurs complices, même s'il s'agit de banquiers ou de trafiquants vivant chez nous. Les perspectives paraissent révolutionnaires, mais sans des efforts supplémentaires l'impunité demeurera.

### *De la compétence universelle...*

C'est là qu'un mouvement parallèle est en train de naître, qui prend au sérieux l'engagement des gouvernements à lutter contre la torture, les génocides et autres crimes de guerre. Et cela non par le biais de juridictions internationales, mais bien devant les tribunaux nationaux, sur la base de deux mots : compétence universelle.

En simplifiant, la compétence universelle permet à un Etat de se déclarer apte à juger une situation donnée, quand bien même les faits se sont déroulés hors de son territoire, et ont été commis par des étrangers contre des étrangers. Alors que la Suisse n'est pas compétente pour juger un Allemand accusé d'avoir volé en Autriche la voiture

d'un Italien, elle le devient, à certaines conditions, lorsqu'un Serbe massacre, en temps de guerre, des Croates en Bosnie. Pourquoi ? Parce que la communauté internationale s'est engagée à poursuivre collectivement certains des crimes les plus graves.



C'est sur le fondement de cette compétence universelle que Ricardo Cavallo, le célèbre tortionnaire argentin, vient d'être extradé du Mexique vers l'Espagne. En Suisse, c'est en raison de la compétence universelle que Fulgence Niyonteze a été condamné pour avoir fait tuer plusieurs de ses compatriotes rwandais lors du génocide de 1994, ou qu'un ancien tortionnaire tunisien, ex-ministre de l'intérieur de Ben Ali, a falli être arrêté en 2001. De même, Hissène Habré, le Pinochet africain, pourrait prochainement être extradé du Sénégal pour rendre des comptes devant un tribunal... belge. La mondialisation a parfois aussi du bon !

### *...à sa concrétisation*

La toile doit toutefois encore être tissée. Le défi des prochaines années consiste, pour les ONG et les juristes engagés, à concrétiser des partenariats avec les victimes et les associations qui les défendent. Il s'agit d'expliquer les possibilités - et les obstacles - à la préparation de plaintes pénales, mais également de professionnaliser certaines démarches : mieux documenter les violations, récolter les preuves, recenser

les témoins, suivre les déplacements à l'étranger des bourreaux, etc. Les outils informatiques permettront ensuite d'activer les réseaux constitués et de saisir à temps tel avocat compétent dans le pays où tel tortionnaire ou génocidaire pourrait se rendre. A la justice ensuite d'agir.

En Suisse, l'association TRIAL (Track Impunity Always) œuvre en ce sens. Elle vient de publier un manuel juridique (La lutte contre l'impunité en droit suisse), qui explique comment le droit suisse permet de lutter contre la torture, les crimes de guerre et le génocide. Moyennant frais de port, l'ouvrage peut-être commandé gratuitement auprès de TRIAL.

*Philip Grant - Président de TRIAL*

### CONTACT

TRIAL, Case postale 5116, 1211 Genève 11, [www.trial-ch.org](http://www.trial-ch.org), [info@trial-ch.org](mailto:info@trial-ch.org), CCP 17-162954-3.

### **Boycott global pour la paix**

Soutenez, avec le CMLK,  
le BGP !

Matériel à disposition sur  
[www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch)  
ou au 021/661.24.34

Pour recevoir les dernières informations, vous pouvez vous inscrire à notre liste :  
<[news-boycott@cmlk.ch](mailto:news-boycott@cmlk.ch)>

# Georges Brassens : au service des plus faibles

C'est dans la petite ville de Sète, que Georges Brassens vit le jour, le 22 octobre 1921. Sa mère d'origine napolitaine chante souvent en s'accompagnant d'une mandoline, égayant ainsi Georges et sa demi-sœur, Simone.

Elève peu passionné par l'école, il manifeste par contre un vif intérêt pour la poésie, encouragé par l'un de ses professeurs, Alphonse Bonnafé, qui sera par la suite le premier de ses biographes. Brassens commence à écrire des poèmes et quelques textes de chansons qu'il pose sur des mélodies à la mode. Il monte alors un petit groupe qui se produira dans les fêtes municipales. En 1939, une fâcheuse histoire de vol (duquel il sera innocenté) a raison de sa carrière académique. Il quitte le collège, puis Sète, pour Paris.

Arrivé à Paris en février 1940, il s'installe d'abord chez sa tante, travaillant comme ouvrier chez Renault, tout en continuant à écrire poèmes et chansons.

Retourné à Sète suite à des bombardements, il ne tient pas en place et repart à Paris où il se consacre tout entier à l'écriture. Ses efforts seront récompensés par la publication de deux recueils : «A la venvole» et «Des coups d'épée dans l'eau».

En 1943, Brassens est envoyé à Bastdorf, en Allemagne par le Service de Travail Obligatoire. Il y rencontre un autre prisonnier, P. Oténiente, surnommé Gibraltar, qui deviendra son secrétaire en 1956.

Brassens, non content d'être célèbre pour ses chansons et ses poèmes, l'est également pour son amitié, dont René Fallet, Jacques Brel et Raymond Devos ne sont que les exemples les plus célèbres. Amitié espiègle ou peu échappent à sa manie de surnommer ses proches, mais amitié constante et fidèle.

En mars 1944, profitant d'une permission, il retourne en France et y reste, illégalement caché par un couple qui comptera beaucoup pour lui (il leur consacra d'ailleurs de nombreuses chansons: L'Auvergnat, Chez Jeanne, La Cane de Jeanne...). Il s'agit de Jeanne et Marcel Planche et il se sent d'ailleurs si bien chez eux qu'il y restera une vingtaine d'années.

## *Le succès marqué par la désobéissance*

Dès 1946, pour gagner sa croûte, il engage sa plume féroce au service d'une revue anarchiste, «Le Libertaire».

Ses chansons affichent son penchant pour l'anarchie, ainsi que son éternel engagement au côté des plus faibles.



Et gloire à ce soldat qui jeta son fusil plutôt que d'achever l'otage à sa merci.  
Extrait de la chanson Don Juan.

Son action est surtout marquée par l'irrévérence et sa désobéissance volontaire envers les conventions sociales, dénonçant l'hypocrisie de la société dans diverses institutions, telles que la religion, la police, l'armée, la prostitution et le mariage, crachant souvent avec humour sur le clergé, les bourgeois et surtout sur les braves gens qui n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux.

En 1947 sort son premier roman "La lune écoute aux portes" ainsi que certaines de ses chansons parmi les plus connues "Brave Margot", "La mauvaise réputation", "Le gorille", titre qui fut interdit d'antenne car jugé trop choquant. C'est d'ailleurs dans ce titre qu'il s'oppose à mots couverts à la peine de mort.

Ce n'est que depuis les années 1950 que Brassens rencontre le succès; d'abord dans quelques cabarets, où il n'est pas au rendez-vous, puis par l'entremise de Patachou, qui insiste et l'encourage à interpréter lui-même ses chansons. Le public et la critique s'enflamment aussitôt pour ce moustachu chantant.

C'est Jacques Canetti, patron des Trois Baudets, cabaret alors en vogue, et directeur artistique chez Polydor, qui se chargera de le faire enregistrer en 1952, non sans craindre que le public ne s'effarouche de son franc-parler.

Ses appréhensions étaient fondées, mais cela n'empêche pas Brassens de faire un tabac à Bobino.

En 1953, un autre roman (La tour des miracles) paraît, la machine s'emballe, c'est l'Olympia, un recueil de textes (La mauvaise réputation), le Grand Prix de l'Académie du Disque récompensant sa maîtrise de la langue française. Parrainé par Canetti, Brassens se lance alors dans des tournées en Europe et en Afrique du Nord.

## *Quand la maladie se fait présente*

En 1955, fidèle à sa réputation d'ami fidèle, Brassens achète la maison de Jeanne et Marcel, ainsi que celle d'à côté. Les années 1950 s'achèvent par une nouvelle tournée et un récital à l'Olympia. Victime de sérieux problèmes de santé, il devra parfois quitter la scène, terrassé par la douleur. En effet, depuis la guerre, il souffre de coliques néphrétiques et de calculs rénaux; En 1961, il s'envole toutefois pour le Canada en tournée, et en 1962 il sort «Les trompettes de la renommée».

En 1963, Brassens est opéré une première fois, tandis que sort sa première biographie

ainsi qu'un coffret de dix disques. En 1964, il compose «Les copains d'abord» et cette même année est endeuillée par la perte de son père et la disparition de Marcel Planche. Néanmoins, rien ne l'arrête, il partage l'affiche avec son idole, le fou chantant Trenet et avec Juliette Gréco.

Il subit une nouvelle opération chirurgicale en 1967 et reçoit le Prix de Poésie de L'Académie Française.

Mai 68 le fait beaucoup rire et lui redonne espoir, bien qu'il soit cloué au lit par la maladie. Ses espoirs sont malheureusement assombris par la disparition de Jeanne.

En 1969, à l'initiative d'un journal et d'une radio, Brassens participe à un entretien mythique avec Léo Ferré et Jacques Brel, et enchaîne une tournée. En 1972, il fête ses 20 ans de carrière dans la chanson, puis se produit à Bobino, son théâtre fétiche, avant de partir pour un concert triomphal en Grande-Bretagne en 1973.

Les problèmes de santé et le rythme éprouvant des tournées ont cependant bien entamé sa santé. En 1975, il reçoit le Grand Prix de la Ville de Paris, sort son dernier album en 1976 et fait ses adieux au public en 1977, sur la scène de...Bobino. Depuis lors, il réapparaîtra de temps à autre pour apporter sa contribution (d'ailleurs réclamée et attendue!) au profit d'œuvres caritatives, ou pour des projets qui l'intéressent trop pour qu'il les laisse passer. En octobre 1981, il décède des suites d'un cancer. Malgré sa célèbre et émouvante «Supplique pour être enterré à la plage de Sète», rien n'y fera, il sera inhumé à Sète, oui, mais dans le cimetière du Py, celui «des pauvres».

Le pornographe du phonographe laisse un triste vide dans la chanson française, ses textes espiègles, touchants, parfois incisifs ou ironiques avaient une phrase pour chaque événement de la vie. Malheureusement il n'est plus là pour nous conter la suite. Le célèbre moustachu reste cependant un des artistes français les plus appréciés et, surtout, un incontournable.

*Sophie Delalay*

## En bref

### ▼ Nouveau bureau de médiation

Un bureau vaudois expérimental de médiation en matière d'administration judiciaire a ouvert ses portes le 25 août 2003. Le Tribunal cantonal et le Tribunal administratif du canton ont désigné une médiatrice et un médiateur en matière d'administration judiciaire pour s'occuper conjointement de ce poste. Ces deux personnes sont licenciées en droit et l'une d'elle est formée à l'écoute et l'accompagnement (Méthode Rosen). Rien ne dit si ces personnes ont suivi une formation en médiation !

Le but est de favoriser la prévention et la résolution à l'amiable des conflits entre les autorités et offices judiciaires et les justiciables, à aider ces derniers dans leurs rapports avec les autorités et offices précités, à déceler les dysfonctionnements du service public en matière d'administration judiciaire et à proposer des améliorations dans ce domaine.

### ▼ Enquête fédérale auprès des recrues ch-x : Un instrument de propagande au service du racisme d'Etat!

La JS Suisse doute fortement de la représentativité de l'« Enquête fédérale auprès de la jeunesse et des recrues » rendue publique à la mi-août. D'une part, l'écrasante majorité des personnes interrogées sont des hommes et des recrues, d'autre part, les personnes étrangères, les civilistes et les personnes exemptées du service militaire pour raisons de santé ne sont pas prises en considération.

L'enquête publiée ne reflète en aucun cas la position des jeunes d'aujourd'hui. L'atmosphère tendanciellement nationaliste et xénophobe du service militaire favorise une attitude négative face aux personnes de nationalité étrangère. Tout au contraire, pour la JS Suisse, le comportement de la majorité de la jeune génération dans la vie civile montre clairement que celle-ci dispose d'un esprit d'ouverture et d'une meilleure entente avec les per-

sonnes migrantes que les autres générations.

Au lieu de tirer des conclusions politiques hasardeuses d'une telle enquête, la JS Suisse appelle tous les acteurs politiques à oeuvrer pour l'intégration des étrangers et des étrangères. Cela signifie notamment l'extension de la naturalisation facilitée à toutes les personnes résidant-e-s dans notre pays, la naturalisation automatique des enfants nés en Suisse (droit du sol), une régularisation collective des sans-papiers et la suppression de l'interdiction de travailler pour les requérant-e-s d'asile. Afin de prévenir le racisme et la xénophobie, il est demandé au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports de ne plus reconduire de telles enquêtes.

### ▼ Deux nouvelles radios au Burundi.

Deux nouvelles radios associatives viennent d'être agréées au Burundi par le Conseil National de la Communication, à savoir :

*La Renaissance FM* qui a pour mission de contribuer à une meilleure compréhension des conditions de vie des citoyens pour leur transformation maîtrisée. Elle compte mettre au centre de ses productions et informations les questions vitales que doit résoudre la société burundaise (l'accès à la nourriture, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, etc...). Ses programmes sont en plusieurs langues : kirundi, anglais, français et swahili. Cette radio est liée à une association qui porte aussi la dénomination «Centre Martin Luther King».

La seconde est la *Radio Mariya-Burundi* qui a son siège dans l'archidiocèse de Gitega (centre du Burundi). La radio diffuse en kirundi et un tout petit peu en français et en swahili et travaille avec la Famille Mondiale, une chaîne de radios catholiques, qui a son siège en Italie.

Son but est de promouvoir la diffusion du message évangélique de joie, d'espérance et de réconciliation auprès des familles et des malades, selon l'enseignement de l'Eglise catholique.

Ces nouvelles sont disponibles sur le site Internet de la Ligue ITEKA : <http://www.ligue-iteka.bi/nouve.htm>

## Nos sélections

### ▼ Réflexions sur l'éveil philosophique de nos enfants : à l'usage des parents et des enseignants

Martine Libertino, Ed. Duchamps, 2002, 98 p. (Cote 370.114 LIB)



Ce livre attire notre attention sur les stress dont nous avons souffert dans notre enfance et qui nous empêchent parfois de nous faire confiance, de nous aimer.

L'auteure demande aux parents, aux enseignants, d'apprendre à connaître « les coins d'ombre de leur âme », afin de ne pas reporter leurs problèmes sur les enfants. Elle précise que nous devons faire bénéficier les enfants d'un équilibre entre deux pôles : la liberté de se développer harmonieusement et la responsabilité envers la communauté (...).

Ces considérations sont suivies de descriptions longues et détaillées (trop théoriques à mon goût) correspondant aux diverses personnalités des enfants (...).

Verena Bori-Bart

► Catalogue consultable sur le web

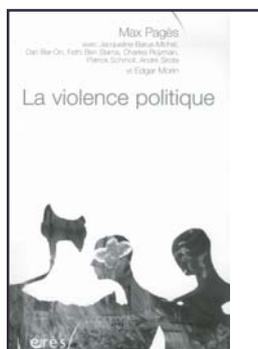
► Inscription aux listes de nouveautés

[www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch)

► Réponses à vos questions  
[documentation@cmlk.ch](mailto:documentation@cmlk.ch)

### ▼ La violence politique

Max Pagès et al. (dont Charles Rojzman, Dan Bar-On, Edgar Morin), Ed. Érès (Sociologie clinique), 2003, 232 p. (Cote 301.633 PAG)



Ce livre développe à plusieurs voix ce que Max Pagès avait déjà présenté brièvement lors du colloque « Transformer la violence » d'Impatiences démocratiques à Arles en janvier 2000 (voir la brochure BR 1701c). Après avoir défini la « complexité clinique » et montré la double nature du phénomène révolutionnaire (Pagès), divers auteurs donnent leurs points de vue sur le conflit israélo-palestinien et les attentats du 11 septembre.

Pour la compréhension des violences, guerres et massacres, les auteurs nous invitent à une réflexion « complexe » à l'intersection des approches psychanalytiques et sociologiques. Max Pagès reprend les hypothèses de Franco Fornari sur les institutions de leurs membres contre les angoisses archaïques : l'État assume les résidus de la violence paranoïde des individus, notamment en ce qui concerne la guerre.

Il conclut que « nous sommes condamnés à mûrir en tant que citoyens ». C'est-à-dire à affronter plus complètement « notre folie archaïque et régressive et notre violence résiduelle » que nous déposons dans les « poubelles institutionnelles », à reconnaître « notre collaboration à la folie de l'humanité », point de départ de tout changement.

Edgar Morin débat avec Max Pagès en fin d'ouvrage sur les thèses développées dans le livre. Il témoigne de son vécu dans la Résistance : il était alors en accord avec la « violence révolutionnaire » des attentats ; aujourd'hui il estime évident que cette vio-

lence « ne fait pas accoucher d'une société meilleure ; au contraire, elle crée des conditions qui vont aggraver les problèmes (...) On installe un État violent. Le futur est contaminé par le passé ». « C'est par réaction à l'excès de violence que doit venir une civilisation non-violente, même si cela apparaît aujourd'hui comme absolument dérisoire, impossible, utopique ».

Cela me fait plaisir de constater les liens entre des personnes qui ont éveillé mon intérêt et mon respect. Max Pagès a collaboré avec Jacques Sémelin au sein d'un groupe de travail sur les génocides et les massacres, il le remercie de lui avoir fait découvrir Fornari (« Psychanalyse de la situation atomique », 1969, original en italien paru en 1964 - livre étudié par la Permanence des objecteurs de Genève en 1981 !). Charles Rojzman a écrit plusieurs articles pour *Alternatives non violentes* et *Non-violence actualité*. Dan Bar-On, psychologue israélien, est encore peu connu en français (un livre sur les enfants de nazis paru en 1991 et réédité en 2000), il a conduit de remarquables sessions mixtes (d'abord descendants de nazis et de juifs, puis acteurs des conflits israélo-palestinien, Irlande du Nord, Afrique du Sud) documentées sur internet (voir *To Reflect and Trust TRT et Peace Research Institute in the Middle East PRIME*).

### ▼ L'art d'aider (Revue de psychologie de la motivation)

Numéro 34, Décembre 2002, 149 p. (Cote 158.2 ART)



Cette revue semestrielle fondée en 1986 trouve son origine dans la pensée de Paul Diel. Elle se veut généraliste et humaniste. Elle a une intention portée vers la pratique et relaie des initiatives comme la « Campa-

gne pour l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école » (Décennie de la Paix).

*La conception de Diel du fonctionnement psychique invite à une vérification que chacun ne peut opérer qu'en son for intérieur, [une] délibération intime, [une] activité introspective [...] naturelle, nécessaire à la survie de notre organisme psychosomatique (p. 123).*

Une vingtaine d'articles traitent du « comment aider » et surtout du « pourquoi aider ». On retrouve les médiatiques Boris Cyrulnik et Charles Rojzman, mais aussi Brigitte Liatard (médiation scolaire) et Hervé Ott (formateur à la résolution non-violente des conflits). Parmi les thèmes traités : les « Réseaux d'échanges réciproques de savoir », les malades d'Alzheimer et leurs aidants, la relation entre professionnels et bénévoles.

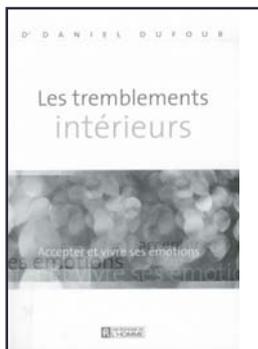
Utile pour ceux qui s'engagent dans les relations d'aide, pour les médiatrices et médiateurs, pour les formatrices et formateurs.

Dans le prochain numéro et sur le même thème paraîtront des réflexions sur la psychothérapie.

Nous avons aussi reçu : *L'art de la paix*, 1999, 150 p. (Cote 150 ART).

### ▼ Les tremblements intérieurs : accepter et vivre ses émotions

Dr Daniel Dufour, Ed. de l'Homme, 2003, 133 p. (Cote 152.4 DUF)



Ce médecin qui a travaillé pour le CICR considère la maladie comme un message du corps. La guérison passe par l'expression des émotions non vécues. Il faut tenter d'être vrai, de vivre le moment présent, d'acquiescer de la confiance en soi. La question de l'alimentation est plus particulière-

ment développée. Il y a quelques références aux médecines tibétaine et chinoise.

Le livre reste assez général et montre ses limites lorsque l'auteur recommande (à titre de « béquilles ») les vitamines et les oligo-éléments pour faire face au stress sécrété par notre société.

### ▼ Un pasteur en politique

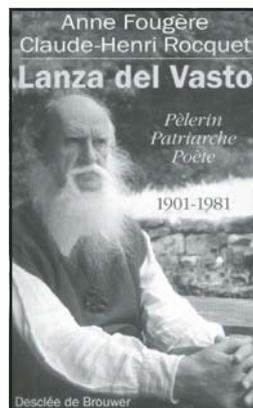
René Cruse, Chez l'auteur, 2003, 23 p. (Cote BR 1906)



Un enregistrement de 1970 miraculeusement retrouvé ... et ainsi revit un discours enflammé (et toujours actuel) sur les relations entre Église et politique. René Cruse s'attache à dissiper deux malentendus : que l'Église ne doit pas faire de politique sous prétexte que la paroisse est « représentée » par son pasteur ; que le pasteur est « garant » d'une certaine unité - de quelle unité ?

### ▼ Lanza del Vasto : Pèlerin, Patriarche, Poète

Anne Fougère et Claude-Henri Rocquet, Desclée de Brouwer, 2003, 263 p. (Cote 920 LAN FOU)



Les auteurs de cette biographie livrent leurs regards sur cet homme d'exception, né Giuseppe Lanza di Trabia. Ils décrivent son itinéraire philosophique, spirituel et artistique au travers de ses créations, de ses rencontres et pèlerinages : *Notre livre veut traverser tout le massif de l'œuvre, tracer en elle des chemins, ménager des belvédères - surtout, peut-être, en montrer, non seulement la beauté, la singularité, le génie, mais l'unité, le sens (p. 17) ; L'œuvre de Lanza est un témoignage personnel, dont aucun mot « ne délire ou ne ment » ; une œuvre d'écriture fondée sur l'expérience (p. 211). La chronologie de sa vie est concentrée dans une annexe de six pages.*

Lanza et ses origines siciliennes, Lanza toujours à la recherche de l'unité, Lanza le solitaire fondateur de communautés, Lanza philosophe, poète, peintre, graveur, théologien, dramaturge, chanteur, compositeur, maître spirituel ....

Michel Mégard

## Nous avons reçu

▼ **Se pardonner à soi-même**, Anselm Grün ; trad. de l'allemand par Charles Chauvin, Desclée de Brouwer, 2003, 132 p. (Cote 155.2 GRU)

▼ **Relations efficaces : Comment construire et maintenir de bonnes relations**, Dr Thomas Gordon ; collab. Noel Burch ; trad. Marie-Luce Constant, Ed. Le Jour, 2002, 129 p. (Cote 158.2 GOR)

▼ **Promotion de la paix et de la gestion des conflits : Un inventaire des capacités suisses**, Claude André Ribaux, GO! Claude André Ribaux, 2003, 226 p. (Cote 327.172 RIB) - Mentionne le CMLK

▼ **La lutte contre l'impunité en droit suisse**, Bernard Bertossa, Philip Grant, Anne-Laure Huber, François Membrez, Alain Werner, Track Impunity Always (TRIAL), 2003, 129 p. 24 cm (Cote 345 GRA) - Droit international

▼ **Les germes de la violence dans nos sociétés**, Association du Village Alternatif, 2003, 96 p. (Cote BR 1905) - Associations présentes au Salon du Livre de Genève

## Qui pourrait nous offrir ...

Nous avons trouvé les références des ouvrages suivants qui seraient intéressants pour le CMLK. Qui pourrait nous offrir l'un ou l'autre ?

\* Marcus Pfister : **Arc en ciel fait la paix**, Ed. Nord-Sud (Grands Albums), 1999, 15 $\square$ .

\* Collectif : **Inventons la paix - Huit écrivains racontent**, Ed. J'ai lu (Librio), 2000, 1,50  $\square$

\* Collectif : **Penser la guerre - Penser la paix**, Ed. Pleins feux (Etudes pleins feux), 2001, 13 $\square$

\* P. Richard : **Le faiseur de paix** [Aldo Ajello], Ed. Complexe, 2000, 13 $\square$

\* Michel Auvray : **L'âge des casernes - Histoire et mythe du service militaire**, Ed. Aube, 1998, 21 $\square$

\* Gilbert Guingant : **Assentiments aux sentiments - Premiers pas vers une paix mondiale**, Ed. Gutenberg, 2000, 15 $\square$

\* Thierry Lenain : **Un jour j'arrêterai la guerre**, Ed. Nathan (Planète lune ; Demi Lune n°41), 2000, 5,75 $\square$

\* Yves Petit : **Droit international de la paix**, Ed. LGDJ Montchrestien, 2000, 15 $\square$

\* Collectif : **Exposition Paris 1994 - Des images pour la paix**, Ed. Fragments, 25 $\square$

\* Vidal : **Violences et non-violences**, Ed. Ecole Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2001, 30 $\square$

\* M. Boeglin Naumoviv : **La violence de l'art moderne, ou Adorno - Une esthétique de la non-violence**, P. U. du Septentrion, 2000, 26 $\square$

\* Jacques Pain : **La non violence par la violence - Une voie difficile**, Ed. Matrice, 2001, 23 $\square$

▼ **La médiation aujourd'hui - Du corps helvétique à l'Acte de médiation : Vaud et la Suisse il y a 200 ans** : Guide à l'usage de l'enseignant & Brochure de l'élève, Patrick de Leonardis, Département de la formation et de la jeunesse, 2003, 11+7 p. et fiches, 9+13 p. (tête-bêche) (Cote BR 1910 a & b) - Pages de l'AsMéd-Vaud

▼ **Service civil à l'EXPO.02**, préface : Samuel Werenfels ; Remerciements : Pascal Couchepin, Zivildienst Regionalstelle, 2002, [N.p.] (Cote BR 1911) - Illustrations sur l'engagement des civilistes

▼ **Le désarmement comme action humanitaire : Une discussion à l'occasion du 20e anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**, UNIDIR [Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement], 2003, X + 20 p. (Cote BR 1913)

## Revues

▼ **La voiture : véhicule de la violence**, Alternatives non violentes, 2002, 68 p. (Cote 301.2 LAV)

▼ **Sanctionner sans punir : les sanctions éducatives**, Alternatives non violentes, 2003, 57 p. (Cote 370 SAN)

▼ **La dimension interculturelle : Education - Conflit - Médiation**, Non-violence actualité, 2002, 23 p. (Cote BR 1909)

▼ **Garçons-filles : Eduquer à la communication relationnelle**, Non-violence actualité, 2003, 23 p. (Cote BR 1904)

▼ **La loi et moi**, Non-violence actualité, 2003, 23 p. (Cote BR 1908)

▼ **La santé publique face à la violence**, Non-violence actualité, 2003, 23 p. (Cote BR 1914)

## Autres acquisitions

▼ **Défense et citoyenneté**, conçu par Maurice André et le chantier BT2, Publications de l'école moderne française (PEMF), 1998, 63 p. (Cote 355.11 DEF) - La fin du service obligatoire en France

▼ **Formations à la carte : La non-violence : parlons-en !, mais surtout formons-nous !**, CMLK, 2002, 14 fiches avec introduction (Cote BR 1912)

## Dons

▼ **L'homme battu : un tabou au coeur du tabou**, Sophie Torrent, Ed. Option Santé, 2001, 166 p. (Cote 362 TOR) - Travail de recherche en Suisse

▼ **Pour Vacláv Havel**, Friedrich Dürrenmatt ; trad. de l'allemand par Gilbert Musy, Ed. Zoé ; La Tour d'Aigues (France) : Ed. de l'Aube, 1990, 37 p. (Cote 949.4 DUE) - Regards sur la société helvétique

▼ **La défense nationale militaire est-elle crédible ?**, Jean Lasserre, Mouvement international de la Réconciliation (MIR), 1982, 33 p. (Cote BR 1907)

▼ **Des Jurassiens à la conquête de la Corse : L'histoire des soldats suisses engagés aux côtés de la France lors de la campagne de Corse (1768-1769)**, Damien Bregnard, Jacques Denis, Philippe Riat, Ed. Solidarité Jura-Corse, 2002, 194 p. (Cote 949.4 BRE)

## Librairie : prix spécial



Hildegard Goss-Mayr a beaucoup œuvré avec son mari, Jean Goss, dans le Mouvement International pour la Réconciliation. Pendant 40 ans, ils ont visité un grand nombre de pays pour y prêcher la non-violence et former des volontaires. En vente au prix de Fr. 19.- au lieu de Fr. 29.- + port.

# La violence éducative ordinaire, une source de la violence tout court

*Le débat sur le droit des parents à corriger leurs enfants en recourant à la violence (tapes, gifles, fessées) a été récemment relancé en Suisse (9 juillet 2003) par une décision du Tribunal fédéral qui a déclaré que «les coups, s'ils sont répétés ou dénotent une certaine habitude, ne sauraient se justifier au nom du droit de correction et d'éducation des parents».*

Décision malheureusement ambiguë. D'après le Tribunal fédéral en effet, «Les parents ont certes le droit de donner de temps à autre une gifle à leur enfant» à condition que ce «droit de correction» soit «toujours la conséquence d'un comportement inadapté» et intervienne «dans un but éducatif.» Tous les parents qui frappent leurs enfants croient agir «dans un but éducatif» et quand on veut vraiment interdire un comportement, les excès de vitesse par exemple, on ne se contente pas de les interdire «s'ils sont répétés ou dénotent une certaine habitude».

L'Organisation mondiale de la Santé dénonce aujourd'hui clairement et sans ambiguïté toutes les formes de punitions corporelles à cause du danger qu'elles représentent pour les enfants (rapport daté de novembre 2002).

## Conséquences

### de la punition corporelle

Les coups donnés aux enfants contribuent à développer leurs capacités de violence, et cela de plusieurs manières que les connaissances actuelles sur le fonctionnement du cerveau nous permettent de mieux cerner.

La violence subie pendant les années où le cerveau des enfants est en pleine formation interfère en effet avec leurs comportements innés.

Le comportement d'imitation qui apparaît chez l'enfant dès les premières heures de sa vie est évidemment l'un des premiers concernés. Frapper un enfant, c'est d'abord lui apprendre à frapper. On sait aujourd'hui, depuis les études effectuées en 1992 à l'Université de Parme par le professeur Giacomo Rizzolatti, que les neurones activés par l'observation d'une action sont les

mêmes que ceux qui s'activent lors de la réalisation de la même action. C'est-à-dire que les gestes des parents à l'égard de l'enfant activent dans ses neurones les circuits nécessaires à la reproduction de ces mêmes gestes. Ils préparent dans son cerveau les chemins de la violence. Et il faut noter que la violence éducative est une violence de haut en bas, du fort sur le faible. Autrement dit, elle n'apprend même pas à l'enfant à se défendre, elle lui apprend à agresser les plus faibles.

Les comportements d'attachement identifiés et analysés par le psychanalyste anglais Bowlby dans les années 50 sont aussi affectés par la violence parentale. Il peut s'agir là d'une véritable perversion qui lie dans son psychisme l'amour à la violence. De nombreux visiteurs de sites sado-masochistes sur internet témoignent qu'ils doivent aux fessées de leur enfance leur difficulté à accéder à l'orgasme sans être frappés. La violence conjugale aussi a bien souvent pour source la violence parentale. Et il y a fort à parier qu'une bonne part des violences exercées par les garçons sur les filles prend sa source dans la violence éducative.

L'observation des autres primates et des mammifères a révélé chez eux des comportements de soumission qui sont en fait un prolongement des comportements d'attachement. Leur besoin de lien social est si fort que les jeunes singes se soumettent au mâle dominant malgré les frustrations qu'ils en subissent. En contraignant l'enfant à l'obéissance, la violence éducative peut porter les enfants à la provocation, mais, le plus souvent, elle renforce cette tendance innée à la soumission. Les expériences de Stanley Milgram ont montré que les deux tiers des hommes sont capables de torturer



Olivier Maurel est auteur de "La Fessée, Cent questions-réponses sur les châtimements corporels", La Plage, 2001 (en prêt au CMLK) et de "La Non-violence active. Cent questions réponses pour résister et agir", La Plage, 2001 (en prêt et en vente au CMLK)

à mort un de leurs semblables par simple soumission à une autorité qu'ils reconnaissent. Et contrairement à ce que l'on croit, la violence éducative apprend moins l'obéissance à la loi qu'à une autorité violente perçue comme une incarnation de l'autorité parentale. C'est-à-dire qu'elle pousse aussi bien ceux qui y ont été soumis à obéir à un petit caïd de quartier qu'à un Hitler, un Saddam Hussein ou un Kim-Jung-Il, avec tous les degrés de violence collective que cela peut entraîner.

De plus, le stress répété provoqué par la violence éducative peut dérégler leur système immunitaire, ce qui explique que l'on constate davantage de maladies chez les adultes qui l'ont subie enfants<sup>1</sup>.

Une fois ces comportements fondamentaux, qui ont leur source dans les parties les plus archaïques du cerveau, perturbés par la violence subie, il ne faut pas s'étonner que celle-ci se transforme en violence agissante : violence sur soi par dépression, toxicomanie, alcoolisme ou tendances suicidaires, violences individuelles sur les autres ou violences collectives sociales et politiques. Avec, comme violence minimale garantie, si l'on peut dire, la répétition de la violence éducative sur les enfants.

### Les limites de l'éducation non-violente

Si l'on veut obtenir des résultats concrets en matière d'éducation à la non-violence, il est donc essentiel d'agir pour faire cesser les pratiques massives d'éducation à la violence. Sinon, le temps qu'on s'efforce de former dix écoliers à la non-violence, ces pratiques en fournissent mille déjà formés à la violence au plus profond de leur psychisme.

Les modes d'action contre la violence éducative doivent évidemment varier selon les pays. Sur le plan mondial, le Comité des droits de l'enfant fait pression sur les États pour qu'ils respectent la Convention des droits de l'enfant et notamment son article 19 qui fait obligation aux États de protéger les enfants «contre toute forme de violence». Mais rares sont les États qui osent aller jusqu'à l'interdiction des châtiments corporels (douze États seulement ont franchi ce pas). Il est donc nécessaire qu'une pression s'exerce à la base pour informer l'opinion publique sur les dangers de la violence éducative ordinaire et pour amener les élus et les gouvernements à accepter de voter de véritables lois d'interdiction, seules mesures capables, si elles sont assorties de mesures d'aide aux parents, de faire vraiment reculer la pratique des châtiments corporels.

L'éducation à la non-violence, touchant des enfants au psychisme non perturbé par la violence éducative, trouvera alors sa pleine efficacité.

Olivier Maurel

En situation de stress, la nécessité urgente de fuir ou de se défendre fait que le cerveau désactive toutes les fonctions qui ne répondent pas à cette nécessité, dont le système immunitaire. Et comme l'enfant frappé ne peut ni fuir ni se défendre, les hormones du stress, ne pouvant pas accomplir leur fonction, attaquent l'organisme, notamment le système digestif et les neurones.

Pour tout complément d'information ou réaction à cet article, écrire à Olivier Maurel, 1013C Chemin de la Cibonne, F-83220 Le Pradet. - omaurel@wanadoo.fr - <http://monsie.wanadoo.fr/oliviermaurel>

### En Suisse, les coups n'ont plus leur place dans l'éducation

Le Tribunal fédéral a diffusé début juillet un arrêt qui confirme que l'éducation fondée sur les gifles et les coups était inacceptable. Tous les traitements dégradants et les moyens de correction qui portent atteinte à l'intégrité physique ou spirituelle de l'enfant ou qui la mettent en danger sont illicites en droit suisse. Le TF a désavoué un juge vaudois qui s'était prononcé en première instance pour un non-lieu.

C'est une décision particulièrement heureuse, car notre culture est encore fortement imprégnée par la légitimité des punitions corporelles. Voir le livre d'Alice Miller « C'est pour ton bien » et la revue « Regard conscient » numéro 3 (juin 2002).

Sites à visiter : <http://www.alice-miller.com/sujet/fran.htm> - <http://www.nospank.net> <http://www.regardconscient.net>

Revue à télécharger : <http://www.regardconscient.net/revue/regardconscient3.pdf>

En bibliothèque : C'est pour ton bien : racines de la violence dans l'éducation de l'enfant / Alice Miller; trad. de l'allemand Jeanne Etoré. - Paris : Aubier, 1984. [Cote 370.19 MIL]

Chemins de vie : Sept histoires / Alice Miller ; trad. Léa Marcou. - [S.l.] : Flammarion, 1998. [Cote 370.19 MIL] Livres de savoir : Ouvrir les yeux sur notre propre histoire / Alice Miller ; trad. de l'allemand par Léa Marcou. - Paris : Flammarion, 2001. [Cote 370.19 MIL]...

Michel Mégard

### Châtiment, punition, sanction : 3 notions à distinguer

La sanction éducative manifeste une contrainte qui n'est pas synonyme de violence. La contrainte s'impose quand l'explication n'a pas suffi (contraindre à une règle). A la différence du châtimement (violence physique) ou de la punition (décision bête et souvent méchante), la sanction n'humilie pas celui qui la reçoit ou celui qui la donne. Elle ne vise pas la soumission, mais la compréhension de la volonté éducative. Toute sanction proportionnée à l'acte répréhensible est pédagogique, car elle cherche à faire comprendre ce qui est équitable et humanisant, tout en cherchant à réparer le tort causé à autrui.

Généralement, l'usage du châtimement ou de la punition est un aveu de faiblesse, car, en dehors de la colère non maîtrisée qu'il manifeste, il indique l'incapacité à vouloir dialoguer, et à faire comprendre la gravité que recèle la désobéissance à une loi ou une règle. A quoi sert-il de frapper un enfant ou de lui faire copier cent lignes, sinon à manifester son pouvoir d'adulte sur plus faible que soi ?

Extrait de « Sanctionner sans punir : les sanctions éducatives », Alternative Non Violentes, Hiver 2003, no 125. Plus globalement, cet ouvrage invite la famille, l'école, la vie publique, qui ont besoin de règles et de lois, à disposer de repères pour vivre en harmonie avec soi-même et autrui - En prêt au CMLK. A lire également « La loi et moi », Non-violence Actualité, Mai-Juin 2003, no 268 - En prêt au CMLK.

- UNE ACTIVITÉ HÉRÉDITAIRE.



Tiré de "Sanctionner sans punir"

## En bref

### ▼ G8 : Témoignage d'un manifestant

Parmi les très nombreux articles et lettres de lecteurs parus pendant la période du G8, il est un témoignage qui a retenu notre attention. Si les critiques à l'encontre de bien des acteurs de ces événements sont souvent justifiées, l'autocritique est plutôt rare. Il n'est pas facile de rester présents à ce qui fonde notre engagement lorsque le présent fonce à toute allure autour de nous.

Suite au blocage de plusieurs heures d'un groupe de manifestants pacifistes ayant revendiqué le droit à l'eau potable devant le siège de l'OMC : (...) la police nous laisse repartir sous escorte. Mais la colère nous a gagnés, la colère contre les casseurs, dont la violence réduit au silence toutes nos revendications ; la colère contre la police, qu'on retrouve toujours au mauvais endroit et au mauvais moment ; enfin, la colère contre nous-mêmes, les manifestants, qui avons oublié les motifs qui nous ont fait descendre dans la rue pour ne manifester que notre ineptie au milieu de cette gué-guerre urbaine. Assommée par les jets de pierres des casseurs, aspergée par les canons à eau de la police, étouffée par notre délire de persécution, notre cause a été engloutie par le flot des événements ; tandis que le monde continue à avoir soif. Genève est en état de siège, paraît-il, mais qui se soucie de ce qui se passe à Evian ? Et qu'en est-il du reste du monde ? Après avoir lutté pour une autre mondialisation, nous luttons désormais pour la sauvegarde de notre nombril, en ne manifestant rien d'autre qu'un excès de narcissisme. (...)

Source : *Le Courrier du 7 juin 2003*

### ▼ Non à la guerre !

#### Disons-le avec des fleurs...

Les premières actions du Collectif Opération Régiment Fleuri ont été lancées le 14 juillet : « Aux fleurs citoyennes ! Cet été, une fois de plus, l'armée suisse va réquisitionner durant quinze semaines, des

dizaines de milliers de jeunes gens pour tenter d'abrutir une nouvelle génération. Pourquoi leur inspirer le goût du sang et des armes, au mépris de la paix et de la liberté d'esprit que cultivent les citoyens du monde ? Femmes de tous les âges et de tous les milieux, venez nombreuses devant la caserne de Colombier manifester de manière festive et pacifique votre opposition à l'as-

servissement militaire des citoyens du monde, vos frères, vos fils, vos amis ». Robes printanières, drapeau PACE, paniers de fleurs, instruments de musiques, bulles de savon étaient au rendez-vous.

Info : 078/762.71.32 ou  
operation\_regiment\_fleuri@  
hotmail.com

### ▼ Tous les drapeaux arc-en-ciel n'ont pas la même symbolique

Le drapeau arc-en-ciel pour la paix apparaît pour la première fois en Italie en 1961 lors d'une marche pour la paix. Il est inspiré par celui que des pacifistes anglais ont fait coudre spécialement pour une manifestation anti-nucléaire, fait de bandes de couleurs, il l'ont porté pendant la marche. A l'origine, à la place du mot « PACE », se

Le CMLK organise une rencontre pour parler ensemble de non-violence

Michel Mégard

Responsable du Centre de documentation et membre actif du CMLK depuis x ans partagera ses réflexions et son expérience

le vendredi 21 novembre, à 19h00  
Rue de Genève 52, Lausanne

trouvait la colombe blanche de Picasso. L'arc-en-ciel est un symbole important pour les croyants. En se manifestant au travers de Noé comme symbole d'alliance nouvelle faite avec les hommes pour ne plus détruire la terre (Genèse 9:9-13), il devient par extension celui de la paix entre les hommes. Aujourd'hui encore, le drapeau est fabriqué dans le nord de l'Italie, une région de grande tradition dans le textile.

En observant attentivement ce drapeau, nous pouvons apercevoir que tous les étendards n'ont pas le même nombre de couleurs. C'est qu'il existe une autre référence historique qui nous renvoie au drapeau gay.

Le drapeau gay, lui, est plus récent. Il doit son origine à l'artiste Gilbert Baker de San Francisco, qu'il a conçu pour répondre au besoin de la communauté gay et lesbienne qui cherchait alors un symbole d'identification. A sa première apparition, lors de la Pride en 1978, le drapeau fabriqué artisanalement contenait huit couleurs. L'année suivante, le drapeau sera produit industriellement. Mais, comme certaines couleurs sont indisponibles, il perd deux couleurs, pour n'en garder plus que six.

Extrait de  
« Drapeaux arc-en-ciel :  
cherchez l'erreur », 360°,  
mai-juin, no 29

## Apéro du CMLK

Le Centre Martin Luther King souhaite témoigner sa reconnaissance à toutes celles et ceux sur qui il s'appuie.

Ainsi, pour la quatrième année consécutive, nous vous invitons dans nos locaux à un apéritif le :

**mardi 7 octobre 2003, dès 17h00**

Un moment pour se retrouver en ami-e-s et faire la connaissance d'autres personnes qui, grâce à leur engagement actif, nous permettent de promouvoir la non-violence.